

NATIONS UNIES  
ASSEMBLEE  
GENERALE

LIBRARY

DLU - 6 1979



COLLECTION



Distr.  
GENERALE  
A/C.5/34/72  
30 novembre 1979  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-quatrième session  
CINQUIEME COMMISSION  
Point 98 de l'ordre du jour

PROJET DE BUDGET-PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 1980-1981

Propositions révisées concernant le budget-programme : Chapitre 7  
(Département de la coopération technique pour le développement)

Rapport du Secrétaire général

1. On se souviendra que, dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1980-1981 1/, le Secrétaire général indiquait ce qui suit :

"Comme la structure du Département et de ses programmes n'avait pas encore été définitivement arrêtée lorsque les présentes propositions relatives au budget-programme ont été préparées, celles-ci se limitent pour l'instant au maintien du total des crédits qui avaient été ouverts pour l'exercice biennal 1978-1979... Le Secrétaire général présentera à l'Assemblée générale, lors de sa trente-quatrième session, un rapport distinct contenant des propositions révisées pour le budget-programme de 1980-1981 en ce qui concerne le Département."

2. La structure du Département et la structure de ses programmes ont maintenant été approuvées et seront présentées sous peu dans une circulaire du Secrétaire général. Des détails sur la nouvelle structure du Département figurent également dans le rapport du Secrétaire général sur la restructuration dont l'Assemblée générale est saisie à sa présente session.

3. L'annexe au présent document contient les montants estimatifs révisés concernant le Département de la coopération technique pour le développement, compte tenu de sa structure actuelle. La nouvelle structure administrative y est indiquée au tableau 7.6, et l'on envisage de répartir les programmes entre les différentes unités administratives du Département de la manière suivante :

---

1/ Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-quatrième session, Supplément No 6 (A/34/6), vol. I, par. 7.5.

Programme

Unité administrative

A. Direction exécutive et administration

- |   |  |
|---|--|
| 1. Bureau du Secrétaire général adjoint           | Bureau du Secrétaire général adjoint et du Sous-Secrétaire général |
| 2. Planification des politiques et des ressources | Division de la planification des politiques et des ressources      |
| 3. Liaison avec le Programme alimentaire mondial  | Bureau de liaison avec le Programme alimentaire mondial            |

B. Programmes d'activité

- |   |  |
|---|--|
| 1. Questions et politiques relatives au développement | Division de l'élaboration et de l'exécution des programmes                                   |
| 2. Ressources naturelles et énergie                   | Division des ressources naturelles et de l'énergie   |
| 3. Population   | Division de l'administration et des finances pour le développement, Service de la population |
| 4. Administration et finances publiques               | Division de l'administration et des finances pour le développement                           |

C. Appui aux programmes

- |  |  |
|--|--|
| 1. Elaboration et exécution des programmes | Division de l'élaboration et de l'exécution des programmes |
| 2. Appui aux opérations hors Siège         | Division des opérations hors Siège                         |
| 3. Administration et services communs      | Service administratif                                      |

4. La nouvelle structure administrative du Département prévoit cinq grandes divisions, qui travailleraient pour la direction du Bureau du Secrétaire général adjoint et du Sous-Secrétaire général et auxquelles le Service administratif fournirait les services nécessaires. Cette structure a été conçue de manière à permettre au Département de s'acquitter le mieux possible du rôle prévu pour lui, dans le cadre du processus de restructuration, dans la résolution 33/197 de l'Assemblée générale. Ainsi, les moyens dont dispose le Département pour gérer et appuyer les projets de coopération technique ont été renforcés, non pas tant grâce à l'apport de ressources supplémentaires importantes provenant du budget ordinaire que par la complète intégration, au sein du Département, des bureaux et services s'occupant de coopération technique qui, avant la restructuration, étaient disséminés dans différents départements du Secrétariat. A l'occasion de cette réorganisation, on a défini des critères et directives pratiques pour apparier les différentes responsabilités du Département (responsabilités fonctionnelles et responsabilités en matière de programme) et les sources de financement appropriées - budget ordinaire ou fonds extrabudgétaires - de façon que les ressources disponibles soient, d'une manière générale, réparties le plus efficacement possible. A cette fin, il a fallu apporter de très nombreuses modifications à la répartition des postes durant l'exercice biennal 1978-1979.

5. Dans un rapport distinct 2/ sur les services fournis par l'Organisation des Nations Unies pour des activités financées par des fonds extrabudgétaires, le Secrétaire général rappelle ce qu'il avait annoncé précédemment 3/, à savoir que sa politique à l'égard des ressources en personnel financées par les remboursements au titre de la coopération technique consisterait à conserver l'essentiel desdites ressources au Département de la coopération technique pour le développement et dans les secteurs du Département des affaires économiques et sociales internationales qui, dans leurs domaines d'activités respectifs, continueraient de fournir un appui technique à des projets de coopération technique. En outre, certains fonds seraient mis de côté pour couvrir le coût des locaux. Le Secrétaire général rappelle également dans ce rapport qu'en application de cette politique :

"De son côté, le budget ordinaire couvrirait les dépenses d'appui engagées par diverses unités administratives dans tout le Secrétariat et ayant un rapport moins direct avec les projets proprement dits, y compris le coût d'activités du Département de la coopération technique pour le développement ne relevant pas directement de l'appui aux programmes de coopération technique, telles que la direction exécutive et l'administration et certains travaux de recherche de caractère continu."

6. Compte tenu de cette position et étant donné que l'un des objectifs du regroupement des ressources au sein du Département était d'assurer un service d'appui aux activités de coopération technique qui puisse réagir aux fluctuations du volume de travail dues à des fluctuations du volume des activités opérationnelles, le Secrétaire général propose dans le présent document que les ressources extrabudgétaires du Département provenant de remboursements soient concentrées dans les secteurs du programme fournissant un appui fonctionnel et administratif direct aux activités opérationnelles. Inversement, en ce qui concerne le Bureau du Secrétaire général adjoint et la Division de la planification des politiques et des ressources (dont les activités relèvent du programme "Direction exécutive et administration"), ainsi que le Service administratif (élément du programme "Administration et services communs"), les programmes devraient être financés exclusivement par imputation sur le budget ordinaire. Toutefois, pour tenir compte du fait que les ressources provenant de remboursements ne couvrent pas le coût intégral de l'appui aux activités opérationnelles, le budget ordinaire continuerait de contribuer dans une certaine mesure au financement du programme d'appui aux opérations hors Siège. Il continuerait en outre à fournir des ressources aux programmes de fond "administration et finances publiques" et "ressources naturelles et énergie", pour les activités de recherche et d'analyse qui, d'après le plan à moyen terme, doivent être exécutées dans le cadre de ces programmes, ainsi que pour la recherche opérationnelle à l'appui des activités de coopération technique, que l'Assemblée a autorisée par sa résolution 32/197. Durant l'exercice biennal 1980-1981, le Secrétaire général suivra de très près l'utilisation respective des crédits du budget ordinaire et des fonds extrabudgétaires alloués aux différents programmes, afin de déterminer si de nouveaux transferts de ressources s'avèrent nécessaires à l'intérieur du Département.

---

2/ A/C.5/34/21.

3/ Document A/C.5/33/56.

7. Au paragraphe 33 du rapport susmentionné dont l'Assemblée générale est saisie à sa présente session, le Secrétaire général signale qu'un nouvel échange de postes, qui porterait sur des postes des services administratifs centraux extérieurs au Département fournissant des services moins directement en rapport avec les projets de coopération technique sur le terrain pourrait avoir lieu à l'avenir, une fois que la structure interne du Département aura été définitivement arrêtée. Lorsque cet échange, qui porterait sur une quarantaine de postes, sera proposé, après avoir examiné comme il convient la question du montant des ressources à obtenir en remboursement, la plupart des postes en question devraient être des postes inscrits au budget ordinaire au titre du programme "Appui aux opérations hors Siège", qui seraient échangés contre des postes extrabudgétaires des services administratifs centraux.

8. En proposant le réaménagement des programmes et des unités administratives du Département de la coopération technique pour le développement et l'appariement des fonctions et des sources de financement, le Secrétaire général a gardé présente à l'esprit la nécessité de veiller à éviter les doubles emplois éventuels ou les chevauchements inutiles entre des programmes du Département et ceux d'autres secteurs du Secrétariat.

9. On se souviendra que, dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1980-1981, les ressources demandées pour le Département de la coopération technique pour le développement étaient présentées globalement, sans indication de répartition entre les programmes. Le montant nécessaire au maintien des programmes a maintenant été réparti entre les différents programmes, conformément à la nouvelle structure proposée, mais les chiffres indiqués pour 1978-1979, répartis par programme, reflètent nécessairement la situation en novembre 1979. Ils ne peuvent donc être qu'indicatifs, et ne correspondent pas aux dépenses effectives des différents programmes pour tout l'exercice biennal.

10. Un crédit a déjà été demandé pour le Département au chapitre 31 du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1980-1981 au titre des contributions du personnel. Les présents montants estimatifs révisés nécessiteraient l'ouverture d'un crédit supplémentaire de 7 600 dollars au chapitre 31, qui serait entièrement compensé par une augmentation d'un montant équivalent au chapitre premier des recettes.

**Annexe**

CHAPITRE 7. DEPARTEMENT DE LA COOPERATION TECHNIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT

**TABEAU 7.1. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX**

*(En milliers de dollars des Etats-Unis)*

**A. - COUTS DIRECTS**

**1) Budget ordinaire**

Crédit ouvert pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1980-1981
	Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981		Augmentation totale		
	Dollars (278,8)	% (2,2)	Dollars (37,2)	% (0,2)	Dollars 948,5	% 7,6	Dollars 632,5	% 5,0	
12 477,5 a/									13 110,0

**Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)**

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
12 198,7	(37,2)	-	65,0	27,8	0,2 %

**2) Fonds extra-budgétaires**

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
<b>a) Services fonctionnels et administratifs</b>		
Remboursement de l'appui aux projets de coopération technique	17 451,0	21 593,8
Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP)	492,1	632,9
Programme alimentaire mondial (PAM)	678,0	761,7
Fonds autorenewable pour l'exploration des ressources naturelles	479,5	538,1
Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)	151,9	-
<b>Total a)</b>	<b>19 252,5</b>	<b>23 526,5</b>
<b>b) Projets opérationnels b/</b>		
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)	127 908,2	148 000,0
Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP)	24 397,1	38 400,0
Autres fonds, y compris des fonds d'affectation spéciale gérés par l'ONU	19 947,6	18 600,0
Divers	5 519,0	7 200,0
<b>Total b)</b>	<b>177 771,9</b>	<b>212 200,0</b>
<b>Total, a) et b)</b>	<b>197 024,4</b>	<b>235 726,5</b>

<b>Total, coûts directs</b>	<b>248 836,5</b>
-----------------------------	------------------

**B. - COUTS INDIRECTS REPARTIS**

<b>18 745,2</b>
-----------------

<b>Total, coûts directs et coûts indirects répartis</b>	<b>267 581,7</b>
---	------------------

a/ Y compris, aux fins de comparaison, des crédits d'un montant total de 1 840 000 dollars, ouverts pour les trois premiers mois de 1978 d'une part et les six premiers mois de 1978 d'autre part pour l'ancien Département des affaires économiques et sociales à l'ancien chapitre 5A, et des crédits d'un montant total de 786 800 dollars ouverts pour les six premiers mois de 1978 pour le Service de recrutement pour l'assistance technique (485 400 dollars, prévus à l'ancien chapitre 22I) et pour la Section des bourses de perfectionnement (Genève) (301 400 dollars, prévus à l'ancien chapitre 22G (Services administratifs et financiers, Genève)).

b/ Y compris les projets opérationnels qui reçoivent un appui fonctionnel de services extérieurs au Département de la coopération technique pour le développement (Bureau de statistique, Centre pour le développement social et les affaires humanitaires, Bureau pour l'économie et la technologie des océans, et Bureau des affaires juridiques).

TABLEAU 7.2 - ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1978-1979  
(AUX TAUX REVISES DE 1979)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	Crédits ouverts pour 1978-1979 (1)	Dépenses non renouvelables de 1978-1979 (2)	Dépenses supplémentaires						Montant net des dépenses supplémentaires (9) (8) - (2)	Total réévalué de la base de ressources 1978-1979 (10) (1) + (9)
			Effet différé de l'accroissement de ressources de 1978-1979		Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1979		Ajustements spéciaux (7)	Total (8)		
			Postes permanents (3)	Autres objets de dépenses (4)	Postes permanents (5)	Autres objets de dépenses (6)				
Bureaux principaux a/										
Siège (New York)	10 315,5	18,4	85,3	-	185,5	14,9	(583,9)	(298,2)	9 998,9	
Genève	2 162,0	-	-	-	35,2	3,6	(1,0)	37,8	2 199,8	
Total	12 477,5	18,4	85,3	-	220,7	18,5	(584,9) b/	(260,4)	12 198,7	

a/ La base de ressources a par la suite fait l'objet d'une répartition par programme, sans modification du montant total en dollars.

b/ Ce montant se décompose comme suit :

- i) 130 800 dollars correspondant au coût des quatre postes (un poste P-5, un poste P-4, un poste P-3 et un poste G-4/1) qui ont été libérés à partir de janvier 1979 par le Département de la coopération technique pour le développement du fait du transfert aux commissions régionales d'activités et de ressources dans le domaine des transports (voir A/C.5/33/38);
- ii) 438 200 dollars correspondant au coût des 19 postes permanents (un poste P-5, 2 postes P-4, 2 postes P-3, 3 postes P-2/1, 2 postes G-5 et 9 postes G-4/1) que le Département a échangés avec le Bureau des services financiers et le Bureau des services généraux contre un nombre égal de postes des mêmes classes financés par des fonds extra-budgétaires, dans le cadre de la redistribution des ressources provenant du budget ordinaire et des remboursements (voir A/C.5/33/56 et Corr.1);

iii) 15 900 dollars résultant du fait que les chiffres d'une série d'objets de dépense ont été arrondis.

TABLEAU 7.3 -- BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1980-1981  
ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues						Crédits demandés pour 1980-1981	Taux de croissance réelle %	
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)		Inflation en 1980 et 1981				Augmentation totale
		Dollars	%	Dollars	%	Dollars	%			
<u>A. Direction exécutive et administration</u>										
1. Bureau du Secrétaire général adjoint		739,8	(4,4)	65,2	800,6	800,6	800,6	(0,5)		
2. Planification des politiques et des ressources		1 259,6	82,0	122,6	1 464,2	1 464,2	1 464,2	11,6		
3. Liaison avec le programme alimentaire mondial <u>a/</u>		-	-	-	-	-	-	-		
<u>B. Programmes d'activité</u>										
1. Questions et politiques relatives au développement <u>a/</u>		-	-	-	-	-	-	-		
2. Ressources naturelles et énergie <u>a/</u>		2 117,0	25,0	198,1	2 340,1	2 340,1	2 340,1	-		
3. Population <u>a/</u>		-	-	-	-	-	-	-		
4. Administration et finances publiques		2 039,3	80,0	196,6	2 315,9	2 315,9	2 315,9	3,9		
<u>C. Appui aux programmes</u>										
1. Elaboration et exécution des programmes <u>a/</u>		-	-	-	-	-	-	-		
2. Appui aux opérations hors Siège		5 001,9	(154,0)	278,5	5 126,4	5 126,4	5 126,4	(3,0)		
3. Administration et services communs		1 041,1	(65,8)	87,5	1 062,8	1 062,8	1 062,8	(6,3)		
Ressources antérieurement réparties :										
1. New York	10 315,5	(10 315,5)	(100,0)							
2. Genève	2 162,0	(2 162,0)	(100,0)							
Total	12 477,5	(278,8)	(2,2)	948,5	632,5	632,5	13 110,0	0,2		

a/ Programmes financés exclusivement par des fonds extra-budgétaires.

TABLEAU 7.4 .- POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Unité administrative : Département de la coopération technique pour le développement

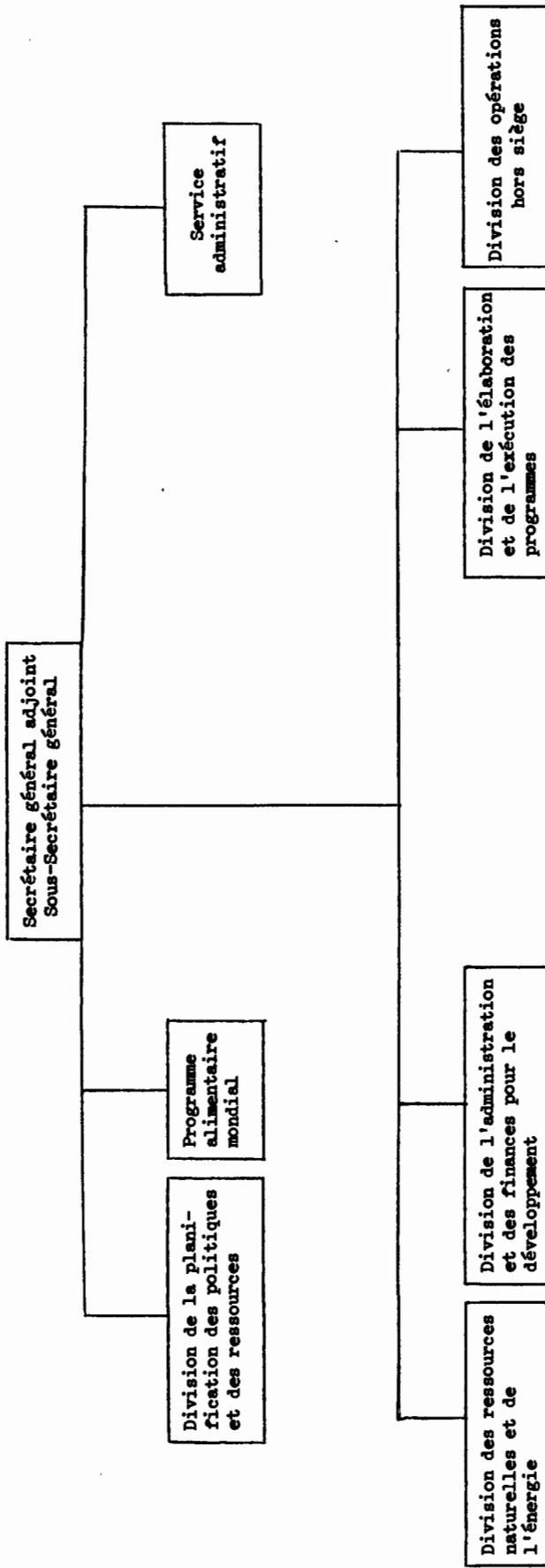
Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Secrétaire général adjoint	1	1	-	-	1	1
Sous-Secrétaire général	1	1	-	-	1	1
Directeur (D-2)	2	3	3	3	5	6
Administrateur général (D-1)	8	8	36	37	44	45
Administrateur hors classe (P-5)	12	12	39	40	51	52
Administrateur de 1 <sup>re</sup> classe (P-4)	34	34	34	35	68	69
Administrateur de 2 <sup>e</sup> classe (P-3)	17	17	26	26	43	43
Administrateur adjoint de 1 <sup>re</sup> ou de 2 <sup>e</sup> classe (P-2/1)	7	7	16	16	23	23
Total	82	83	154	157	236	240
<i>Agents des services généraux</i>						
1 <sup>re</sup> classe	19	19	33	33	52	52
Autres classes	96	97	143	145	239	242
Total	115	116	176	178	291	294
<b>TOTAL GENERAL</b>	197	199	330	335	527	534

TABLEAU 7.5. COÛTS INDIRECTS REPARTIS  
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Coûts indirects répartis provenant de	Coûts indirects imputés au chapitre 7 Total	Sens des lettres et des chiffres de la première colonne :
Chapitre 28		
A	38,4	
B	3 731,9	
C	1 472,6	
D	7 514,7	
E	68,4	
F	172,9	
G	256,8	
H	207,4	
I	580,1	
J	355,1	
K	205,2	
L	123,0	
M	-	
Chapitre 29		
(2)	-	
(3)	322,4	
(4)	285,0	
(5)	3 411,3	
Répartition des coûts indirects à l'intérieur du chapitre a/		
(2)	-	
(3)	-	
(4)	-	
(5)	-	
Total, coûts indirects répartis	18 745,2	

a/ Etant donné que la structure du Département est nouvelle, on ne pourra indiquer la répartition des coûts indirects à l'intérieur du chapitre que lorsque l'expérience du fonctionnement des divers services aura permis de déterminer les facteurs pertinents.

TABLEAU 7.6. ORGANIGRAMME DU DEPARTEMENT DE LA COOPERATION TECHNIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT



A. Direction exécutive et administration1. Bureau du Secrétaire général adjoint

**TABLEAU 7.7 . - ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX**  
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## A. - COÛTS DIRECTS

1) *Budget ordinaire*

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	-	518,6	-	46,6	565,2	565,2
Dépenses communes de personnel :						
Indemnité de représentation	-	14,0	-	-	14,0	14,0
Autres dépenses communes de personnel	-	166,2	-	14,9	181,1	181,1
Frais de voyage du personnel	-	41,0	(4,4)	3,7	40,3	40,3
<b>Total</b>	-	739,8	(4,4)	65,2	800,6	800,6

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
739,8	(4,4)	-	-	(4,4)	0,5 %

2) *Fonds extra-budgétaires*

-

<b>Total, coûts directs</b>	<b>800,6</b>
-----------------------------	--------------

TABLEAU 7.8. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Bureau du Secrétaire général adjoint

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Secrétaire général adjoint	1	1	-	-	1	1
Sous-Secrétaire général	1	1	-	-	1	1
Directeur (D-2)	-	-	-	-	-	-
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	-	-	-	-	-	-
Administrateur de 1 <sup>re</sup> classe (P-4)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 2 <sup>e</sup> classe (P-3)	-	-	-	-	-	-
Administrateur adjoint de 1 <sup>re</sup> ou de 2 <sup>e</sup> classe (P-2/1)	1	1	-	-	1	1
Total	5	5	-	-	5	5
<i>Agents des services généraux</i>						
1 <sup>re</sup> classe	1	1	-	-	1	1
Autres classes	4	4	-	-	4	4
Total	5	5	-	-	5	5
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>10</b>	<b>10</b>

## 1. BUREAU DU SECRETAIRE GENERAL ADJOINT

7.1 Ce programme recouvre les fonctions du Secrétaire général adjoint, du Sous-Secrétaire général et de leurs collaborateurs immédiats. Le Bureau est chargé d'assurer l'orientation générale, l'administration, la direction et la supervision de tous les programmes du Département. Ses fonctions consistent à :

a) Elaborer et appliquer les politiques et procédures du Département et coordonner ses activités;

b) Assurer une étroite coopération entre le Département et les autres organisations;

c) Communiquer des instructions et faire connaître les décisions de principe aux différents services du Département ou aux fonctionnaires intéressés, et suivre l'application des décisions prises par le Secrétaire général adjoint et le Sous-Secrétaire général;

d) Coordonner le programme interorganisations relatif aux objectifs de développement à long terme;

e) Donner des directives générales, à l'échelon intersectoriel, pour les préparatifs techniques et le suivi des grandes conférences des Nations Unies dans les domaines relevant de la compétence du Département

### Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

7.2 Le Bureau du Secrétaire général adjoint comprendra, à l'échelon le plus élevé, le Secrétaire général adjoint, le Sous-Secrétaire général et un administrateur général chargé de fonctions spéciales (D-1) et, pour fournir l'appui nécessaire au Secrétaire général adjoint et au Sous-Secrétaire général, une équipe de 2 administrateurs (1 P-4 et 1 P-2/1).

### Frais de voyage du personnel

7.3 Conformément aux objectifs du Bureau du Secrétaire général adjoint, le crédit prévu à cette rubrique (36 600 dollars) serait utilisé aux fins ci-après : rencontres avec les Secrétaires exécutifs des commissions régionales et leurs homologues dans les institutions et organisations sises à Genève, Paris, Rome, Londres, Washington, Vienne et Nairobi, en vue de coordonner les activités entreprises de façon à assurer l'application effective des décisions et politiques de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social; participation aux réunions du CAC, de ses équipes de travail et de ses groupes de travail, aux sessions et réunions d'autres organismes des Nations Unies et organisations internationales s'occupant des questions économiques et sociales, telles que le Conseil d'administration du PNUD, le Conseil des gouverneurs du Fonds monétaire international et la Banque mondiale, ainsi qu'à d'autres réunions intéressant aux travaux du Département; participation aux réunions de la Conférence des organisations non gouvernementales en rapport avec le Conseil économique et social qui se tiennent à Genève, et participation aux réunions préparatoires de conférences intergouvernementales.

## 2. Planification des politiques et des ressources

TABLEAU 7.9 .- ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## A. - COÛTS DIRECTS

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	-	921,8	61,2	90,0	1 073,0	1 073,0
Dépenses communes de personnel :						
Indemnité de représentation	-	-	1,2	-	1,2	1,2
Autres dépenses communes de personnel	-	295,8	19,6	28,3	343,7	343,7
Frais de voyage	-	42,0	-	4,3	46,3	46,3
<b>Total</b>	-	1 259,6	82,0	122,6	1 464,2	1 464,2

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 259,6	82,0	-	65,0	147,0	11,6 %

## 2) Fonds extra-budgétaires

Total, coûts directs 1 464,2

TABLEAU 7.10. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Planification des politiques et des ressources

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Directeur (D-2)	-	1	-	-		1
Administrateur général (D-1)	-	-	-	-		
Administrateur hors classe (P-5)	2	2	-	-	2	2
Administrateur de 1 <sup>re</sup> classe (P-4)	7	7	-	-	7	7
Administrateur de 2 <sup>e</sup> classe (P-3)	3	3	-	-	3	3
Administrateur adjoint de 1 <sup>re</sup> ou de 2 <sup>e</sup> classe (P-2/1)						
Total	12	13	-	-	12	13
<i>Agents des services généraux</i>						
1 <sup>re</sup> classe	1	1	-	-	1	1
Autres classes	7	8	-	-	7	8
Total	8	9	-	-	8	9
<b>TOTAL GENERAL</b>	20	22	-	-	20	22

## 2. PLANIFICATION DES POLITIQUES ET DES RESSOURCES

7.4 La Division de la planification des politiques et des ressources, financée exclusivement par des ressources inscrites au budget ordinaire, a été créée dans le cadre de l'application de la résolution 32/197 de l'Assemblée générale, relative à la restructuration des secteurs économique et social du système des Nations Unies. Elle a pour fonctions de définir les politiques à appliquer en ce qui concerne la formulation, la mise en oeuvre et le suivi des projets; de fournir des éléments pour l'établissement des rapports à présenter au Conseil économique et social et à l'Assemblée générale et, selon qu'il convient, au Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement; d'assurer la liaison avec le Programme des Nations Unies pour le développement et avec d'autres organismes des Nations Unies, comme la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Programme des Nations Unies pour l'environnement; d'assurer la liaison avec les institutions spécialisées sur des questions pratiques de coordination; de définir des normes et des méthodes et de publier les manuels nécessaires. En outre, la Division est chargée, pour le Département, de la planification des ressources et de l'élaboration de critères permettant de vérifier qu'elles sont utilisées efficacement.

7.5 Pendant l'exercice biennal 1980-1981, on accordera une attention spéciale, du point de vue des politiques, à trois grandes questions. La première concerne l'amélioration des politiques appliquées pour l'administration des projets. La deuxième concerne l'évolution constante du contenu et des méthodologies de la coopération technique qu'appellent les changements instaurés par un certain nombre de résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social, ainsi que par des conférences internationales récentes, sur le plan à la fois des grandes questions intéressant le développement et les modalités de la coopération technique, y compris ses dimensions nouvelles. Le Département est donc appelé à déterminer le contenu évolutif des activités de la coopération technique que l'on attend de lui et à en définir les nouvelles modalités d'exécution. La troisième question concerne l'adoption d'une conception de la coopération technique et de l'apport du Département en la matière qui s'étende à l'ensemble du système des Nations Unies. Eu égard à la nature multidisciplinaire et sectorielle de la plupart des problèmes de développement, l'efficacité et la valeur des activités de coopération technique en faveur des pays en développement supposent une action concertée et coordonnée de la part des différents éléments du système des Nations Unies.

7.6 Les cinq sous-programmes dont s'occupe la Division, ainsi que les éléments de programme et les produits connexes qui sont prévus pour l'exercice biennal, sont décrits ci-après :

### Sous-programme 1. Planification et coordination des politiques

a) Ressources nécessaires : 415 800 dollars (28,4 p. 100 du total prévu pour le programme).

b) Référence : Résolution 32/197 de l'Assemblée générale, paragraphe 61, alinéa d).

c) Eléments de programme :

#### 1.1 Appui fonctionnel aux organes délibérants

Produit : Etablissement et reproduction etc. de rapports sur les activités opérationnelles, à présenter au Conseil d'administration du PNUD et à

d'autres organes délibérants; et à leurs organes subsidiaires, ainsi qu'au Comité administratif de coordination; éléments destinés à l'établissement de rapports sur diverses questions de développement concernant les activités opérationnelles; élaboration de la contribution fonctionnelle du Département à la nouvelle stratégie internationale du développement; propositions relatives à de nouvelles modalités et à de nouveaux arrangements de collaboration; étude analytique pour l'élaboration des politiques du Département; élaboration des contributions du Département, sur des questions de fond et de politique générale, à diverses conférences internationales et divers organismes des Nations Unies, liaison avec les organisations inter-gouvernementales et non gouvernementales.

## 1.2 Dimensions nouvelles de la coopération technique

Produit : mise au point de modalités nouvelles pour l'exécution des services de coopération technique fournis aux pays en développement; collaboration avec les commissions régionales pour l'élaboration de nouveaux programmes multinationaux visant à favoriser la coopération technique entre pays en développement et à renforcer leur capacité de s'acquitter efficacement de leurs fonctions d'agent d'exécution; fonction de coordination de la planification en commun par les commissions régionales et le Département des activités régionales et interrégionales de coopération technique; détermination des besoins évolutifs et croissants des pays en développement en matière de coopération technique et définition des mesures internationales à prendre pour satisfaire ces besoins; étude de la possibilité d'utiliser davantage les projets de coopération technique pour assurer l'application au niveau national des décisions de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social.

## 1.3 Application de nouvelles modalités de coopération technique

Produit : Secrétariat du Comité de coordination des politiques et du programme du Département, placé sous la direction du Secrétaire général adjoint; organisation et secrétariat des équipes spéciales créées en tant que de besoin à l'échelon du Département et chargées de mettre en oeuvre des projets multinationaux et multidisciplinaires, ainsi que des projets nouveaux concernant la coopération technique entre pays en développement; apports du Département aux équipes spéciales créées à l'échelon du Secrétariat ou du système des Nations Unies sur diverses questions intéressant le développement; élaboration de mesures visant à améliorer la planification, la surveillance et l'évaluation des programmes et des projets opérationnels du Département.

### Sous-programme 2. Fonctions spéciales

Ce sous-programme concerne l'exécution de grands travaux spéciaux qui ne relèvent pas de la compétence d'autres unités administratives du Département ou dont l'exécution exige une approche intégrée à l'échelle de l'ensemble du Département, ainsi que d'activités qui en sont au stade de la mise au point en application de décisions des organes délibérants. Ces tâches évolueront avec le temps, mais les principales qui seront exécutées pendant l'exercice 1980-1981 sont indiquées ci-après.

a) Ressources nécessaires : 538 800 dollars (36,8 p. 100 du total prévu pour le programme).

b) Référence : Résolution 32/197 de l'Assemblée générale, paragraphe 61, alinéa d).

c) Eléments de programme :

#### 2.1 Education et formation aux fins du développement national

Produit : Rapport sur l'effet des activités de coopération technique du Département dans le domaine de l'éducation et de la formation et élaboration de nouvelles propositions comme suite aux décisions du Conseil d'administration du PNUD, du Conseil économique et social et de l'Assemblée générale.

#### 2.2 La science et la technique au service du développement

Produit : Participation à la mise en oeuvre du programme d'action adopté par la Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement tenue à Vienne en août 1979 a) en collaboration avec le PNUD et d'autres institutions, pour définir leur rôle et leurs modes d'action respectifs, b) en coopération avec les pays en développement, pour déterminer l'aide dont ils ont besoin, en particulier pour le choix des technologies les mieux adaptées en vue du développement national et c) pour mettre en oeuvre les projets dont le Département est l'agent d'exécution et établir des études analytiques en vue de définir les principes directeurs et modalités à appliquer afin que le Département puisse s'acquitter efficacement de ses fonctions.

#### 2.3 Utilisation d'ordinateurs pour le développement national

Produit : Etablissement de principes directeurs dont les pays en développement pourraient s'inspirer pour leurs programmes relatifs à l'utilisation d'ordinateurs dans l'élaboration et le choix des projets de coopération technique les plus appropriés et pour la formation de leur personnel à l'application des principes directeurs.

#### 2.4 Développement rural intégré

Produit : Comme suite à l'adoption par la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural du programme d'action en la matière, le Département, agissant en collaboration avec l'équipe spéciale du CAC sur le développement rural et avec d'autres organismes des Nations Unies, mettra au point des programmes de coopération technique dans ce domaine. Il est prévu que le Département apportera des contributions majeures à des projets de coopération technique en matière de développement rural dans 10 à 15 pays, par l'élaboration de systèmes de planification et de gestion du développement rural. A cette fin, l'élément de programme sera le point central qui coordonnera les apports des diverses unités administratives du Département.

### Sous-programme 3. Planification et utilisation des ressources

a) Ressources nécessaires : 210 100 dollars (13,8 p. 100 du total prévu pour le programme).

b) Référence : résolution 32/197 de l'Assemblée générale, paragraphe 61, alinéa d).

c) Eléments de programme :

### 3.1 Planification des ressources

Produit : Formulation des moyens d'accroître le courant des ressources affectées aux activités de coopération technique en faveur des pays en développement et de rationaliser l'utilisation des ressources disponibles. Une attention sera aussi accordée à la collaboration entre les différents donateurs en vue de renforcer l'effet des ressources consacrées à la coopération technique.

### 3.2 Elaboration des plans à moyen terme

Produit : Coordination de l'élaboration des plans à moyen terme du Département, en vue de les présenter aux organes délibérants, et rassemblement des informations nécessaires concernant les ressources et les programmes du Département, à l'intention du Comité du programme et de la coordination, du Conseil économique et social, du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et de l'Assemblée générale.

### 3.3 Principes directeurs et mise en oeuvre globale du programme ordinaire de coopération technique

Produit : Définition de mesures et de critères opérationnels, à l'intention du programme interrégional de services consultatifs du Département, et de principes directeurs généraux concernant les activités régionales et interrégionales financées par des ressources inscrites au programme ordinaire, y compris des fonds en monnaies non convertibles.

### 3.4 Suivi des activités de coopération technique

Produit : Analyses de la contribution des projets de coopération technique achevés à l'accroissement des investissements dans les pays concernés et à la solution des problèmes urgents de développement, reposant sur le suivi systématique des projets achevés au niveau national et l'évaluation de leur effet sur les apports de ressources aux fins du développement et l'utilisation de ces ressources; promotion de l'échange d'informations sur les résultats satisfaisants de projets de coopération technique dont on estime qu'ils peuvent intéresser d'autres pays.

## Sous-programme 4. Normes et méthodes

a) Ressources nécessaires : 229 400 dollars (14,3 p. 100 du total prévu pour le programme).

b) Référence : résolution 32/197 de l'Assemblée générale, paragraphe 61, alinéa d).

c) Eléments de programme :

#### 4.1 Normes et méthodes

Produit : Pour permettre au Département de fonctionner plus efficacement on analysera et simplifiera en permanence les méthodes de travail, procédures et formules utilisées. On codifiera les méthodes et procédures révisées pour en faciliter l'accès au personnel opérationnel du Département, aux représentants résidents et aux experts sur le terrain et on les maintiendra constamment à l'étude pour veiller à ce qu'elles soient conformes aux nouvelles décisions des organes délibérants, aux modifications apportées aux procédures du PNUD et d'autres institutions donatrices, et aux modalités évolutives de la coopération technique.

On veillera d'autre part, à simplifier les formules existantes et à aider les autres unités administratives du Département à en concevoir et en utiliser de nouvelles, selon qu'il convient. On définira des politiques en ce qui concerne les publications du Département et leur diffusion. On élaborera et publiera des manuels pour le Département et des mémorandums d'orientation concernant ses opérations et on établira une documentation d'information pour la mise au courant des nouveaux fonctionnaires.

#### Sous-programme 5. Appui aux programmes

a) Ressources nécessaires : 98 100 dollars (6,7 p. 100 du total prévu pour le programme).

b) Élément de programme :

##### 5.1 Formulation et gestion du programme

#### Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

#### Postes permanents

7.7 En ce qui concerne le personnel de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur, les ressources nécessaires pour ce programme consistent en un directeur (D-2), assisté par 12 coordonnateurs de programmes, dont 2 auraient rang d'administrateur hors classe (P-5), 7 d'administrateur de première classe (P-4) et 3 d'administrateur de 2ème classe (P-3). Le poste de directeur (D-2) et un poste d'agent des services généraux (G-4) sont les seuls nouveaux postes demandés au budget ordinaire, en ce qui concerne ce chapitre. Le nouveau poste de directeur est considéré comme un élément clef pour le bon fonctionnement de la structure récemment établie du Département. Le Directeur relèvera du Secrétaire général adjoint et assurera en son nom la coordination avec les autres divisions du Département en ce qui concerne les questions relatives à la planification des politiques et des ressources. Le nouveau poste d'agent des services généraux qui est demandé est nécessaire pour faire face au volume de travail supplémentaire qu'entraînera la création du nouveau poste de directeur.

#### Frais de voyage

7.8 Le montant estimatif qui est demandé à ce titre (42 000 dollars) est destiné à couvrir les frais de voyage du personnel qui participera aux réunions d'organes pertinents, comme le Conseil économique et social et le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement (Genève) ou à des réunions interinstitutions et à des réunions avec les commissions économiques régionales. Un montant de 6 000 dollars est demandé pour couvrir des frais de voyage à Rome en vue de l'appui à fournir à l'équipe spéciale du Comité administratif de coordination sur le développement rural.

3. LIAISON AVEC LE PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL

- 1) Budget ordinaire (néant)  
2) Fonds extra-budgétaires

TABLEAU 7.11,

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
<b>a) Services fonctionnels et administratifs</b>		
Remboursement de l'appui aux activités de coopération technique		
Traitements	61,9	69,6
Dépenses communes de personnel	25,6	29,2
Subvention du Programme alimentaire mondial		
Traitements	214,8	241,4
Dépenses communes de personnel	90,2	101,4
Frais de voyage du personnel en mission	142,4	160,0
<b>Total a/</b>	<b>534,9</b>	<b>601,6</b>
<b>b) Projets opérationnels</b>		
<b>Total b/</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total, a) et b/</b>	<b>534,9</b>	<b>601,6</b>

Total, coûts directs	601,6
----------------------	-------

**B. - COUTS INDIRECTS REPARTIS**

--

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	
---	--

TABLEAU 7.12. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Liaison avec le Programme alimentaire mondial

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Secrétaire général adjoint						
Sous-Secrétaire général						
Directeur (D-2)	-	-	1	1	1	1
Administrateur général (D-1)	-	-	-	-	-	-
Administrateur hors classe (P-5)	-	-	1	1	1	1
Administrateur de 1 <sup>re</sup> classe (P-4)	-	-	-	-	-	-
Administrateur de 2 <sup>e</sup> classe (P-3)	-	-	-	-	-	-
Administrateur adjoint de 1 <sup>re</sup> ou de 2 <sup>e</sup> classe (P-2/1)	-	-	1	1	1	1
Total	-	-	3	3	3	3
<i>Agents des services généraux</i>						
1 <sup>re</sup> classe	-	-	1	1	1	1
Autres classes	-	-	2	2	2	2
Total	-	-	3	3	3	3
<i>Autres catégories</i>						
Agents locaux						
Travailleurs manuels						
Service de sécurité						
Service mobile						
Total						
<b>TOTAL GENERAL</b>	-	-	6	6	6	6

### 3. LIAISON AVEC LE PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL

7.9 Ce programme, qui sert à assurer la liaison entre le Programme alimentaire mondial (PAM) et le Département de la coopération technique pour le développement ainsi que d'autres services du Siège, est financé exclusivement au moyen de fonds extra-budgétaires.

#### Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

##### Postes permanents

7.10 La subvention du PAM pour ce programme doit permettre de couvrir le coût du personnel de liaison au Département de la coopération technique pour le développement (un poste P-5) et au Programme alimentaire mondial à Rome (un poste D-2).

##### Frais de voyage du personnel

7.11 Le montant prévu à cette rubrique servira à financer des missions techniques (services consultatifs, programmation et évaluation) que des fonctionnaires du Département de la coopération technique pour le développement et d'autres services du Siège entreprendront pour appuyer des projets et activités exécutés sous les auspices du PAM.

B. PROGRAMMES D'ACTIVITE

I. Questions et politiques relatives au développement

1) Budget ordinaire (néant)

TABLEAU 7.13 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
a) <i>Services fonctionnels et administratifs</i>		
1. Remboursement de l'appui aux activités de coopération technique		
Traitements	1 135,0	1 344,2
Dépenses communes de personnel	476,7	564,5
Frais de voyage	17,8	20,0
2. Subvention du Programme alimentaire mondial		
Traitements	70,7	79,4
Dépenses communes de personnel	29,4	33,3
Total a)	1 729,6	2 041,4
b) <i>Projets opérationnels</i>		
1. Programme des Nations Unies pour le développement	22 376,8	31 000,0
2. Fonds d'affectation spéciale pour des projets	4 361,3	8 300,0
Total b)	26 738,1	39 300,0
Total, a) et b)	28 467,7	41 341,4

Total, coûts directs	41 341,4
----------------------	----------

B. - COUTS INDIRECTS REPARTIS

--

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	
---	--

TABLEAU 7.14. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Questions et politiques relatives au développement

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Secrétaire général adjoint						
Sous-Secrétaire général						
Directeur (D-2)	-	-				
Administrateur général (D-1)	-	-	1	1	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	-	-	11	11	11	11
Administrateur de 1 <sup>re</sup> classe (P-4)	-	-	2	2	2	2
Administrateur de 2 <sup>e</sup> classe (P-3)	-	-	1	1	1	1
Administrateur adjoint de 1 <sup>re</sup> ou de 2 <sup>e</sup> classe (P-2/1)	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	15	15	15	15
<i>Agents des services généraux</i>						
1 <sup>re</sup> classe	-	-	1	1	1	1
Autres classes	-	-	8	8	8	8
Total	-	-	9	9	9	9
<i>Autres catégories</i>						
Agents locaux						
Travailleurs manuels						
Service de sécurité						
Service mobile						
Total	-	-	24	24	24	24
TOTAL GENERAL						

## QUESTIONS ET POLITIQUES RELATIVES AU DEVELOPPEMENT

7.12 Ce programme comprend quatre 1/ des sous-programmes décrits au chapitre 13 du plan à moyen terme pour la période 1980-1983. Ces quatre sous-programmes sont les suivants :

### Sous-programme 1. Planification intégrée du développement et application des plans

- a) Ressources nécessaires : 1 769 400 dollars (86,7 p. 100 du total pour le programme)
- b) Eléments de programme :
  - 1.1 Appui fonctionnel aux projets de coopération technique en matière de planification du développement, aux niveaux national et régional (sous-national)

Produit : Cet élément de programme a pour but d'appuyer, dans les pays en développement, des projets de coopération technique visant à élaborer des plans orientés vers l'action et réalisables, de renforcer les mécanismes d'examen, de façon à donner plus de souplesse aux plans; de mettre au point des procédures simples permettant de suivre les progrès accomplis et d'exécuter les plans en utilisant des méthodes de gestion moderne; d'accroître le nombre de projets prévus dans les plans; de contribuer à la formulation des projets, y compris la préparation des études de justification; et de renforcer la fonction de planification régionale (sous-nationale).

- 1.2 Elaboration de directives (sous la forme d'un manuel) sur les méthodes à suivre pour la planification du développement aux niveaux national et régional (sous-national), compte tenu de l'expérience acquise dans divers pays

Produit : Manuel sur les méthodes de planification du développement aux niveaux national et régional (sous-national), à l'usage des gouvernements des pays en développement et du personnel de la coopération technique.

---

1/ D'après le chapitre 13 du plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), le programme du Département de la coopération technique pour le développement comprendrait les cinq sous-programmes ci-après : 1. Planification intégrée du développement et application des plans; 2. Programmation par pays; 3. Services consultatifs directs; 4. Prestation de services d'aide sociale; 5. Participation de la population aux efforts de développement aux niveaux local et intermédiaire. Les sous-programmes 4 et 5 ont récemment été remaniés et fusionnés en un nouveau sous-programme 4 : Développement rural intégré. Dans le cadre de ce sous-programme, le Département fournira un appui technique à l'équipe de travail du CAC sur le développement rural, qui a pour tâche d'aider les pays en développement à améliorer la planification et l'exécution de leurs programmes de développement rural intégré. Etant donné le caractère multisectoriel des éléments qui le composent, ce sous-programme et les ressources correspondantes ont été inclus dans le programme de coordination des politiques et planification des ressources.

## Sous-programme 2 : Programmation par pays

- a) Ressources nécessaires : fournies au titre du chapitre 24 du budget
- b) Elément de programme :

### 2.1 Programmation par pays

Produit : Fourniture d'une assistance aux pays en développement aux fins de la formulation des programmes par pays et de révisions annuelles desdits programmes

## Sous-programme 3 : Services consultatifs directs

- a) Ressources nécessaires : 112 700 dollars (5,5 p. 100 du total prévu pour le programme)
- b) Elément de programme :

### 3.1 Services consultatifs directs

Produit : Services consultatifs portant sur une large gamme d'activités, allant de l'évaluation des ressources à des missions d'enquête ou à des missions chargées de résoudre des problèmes techniques particuliers. Un aspect important de ces services consiste à aider les gouvernements à définir leurs stratégies de développement. Une assistance sera également fournie à d'autres organismes des Nations Unies comme le PAM, pour l'examen préalable des demandes d'aide alimentaire et l'évaluation des résultats des projets exécutés.

## Sous-programme 4. Appui au programme

- a) Ressources nécessaires : 159 300 dollars (7,8 p. 100 du total prévu pour le programme)
- b) Elément de programme :

### 4.1 Formulation et gestion du programme

#### Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

7.13 La totalité des ressources nécessaires pour ce programme consistera en fonds extra-budgétaires; en conséquence, aucun crédit n'est demandé à ce titre au budget ordinaire.

2. Ressources naturelles et énergie

TABLEAU 7.15. — ANALYSE DES COÛTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. — COÛTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	-	1 499,0	-	138,0	1 637,0	1 637,0
Consultants	-	88,7	25,8	11,6	126,1	126,1
Groupes spéciaux d'experts	-	18,0	25,0	4,4	47,4	47,4
Dépenses communes de personnel :						
Indemnités de représentation (D-1 et au-dessus)	-	1,2	-	-	1,2	1,2
Autres dépenses communes de personnel	-	480,6	-	43,7	524,3	524,3
Frais de voyage du personnel en mission	-	29,5	(25,8)	0,4	4,1	4,1
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>2 117,0</b>	<b>25,0</b>	<b>198,1</b>	<b>2 340,1</b>	<b>2 340,1</b>

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
2 117,0	25,0	-	-	25,0	1,1 %

TABLEAU 7.15(suite)

## 2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
<b>a) Services fonctionnels et administratifs</b>		
Remboursement de l'appui aux activités de coopération technique		
Traitements	2 427,9	2 734,8
Dépenses communes de personnel	1 019,7	1 146,7
Frais de voyage	53,4	60,0
Fonds autorenouvelable du PNUD pour les ressources naturelles (PNUD)		
Traitements	338,2	379,1
Dépenses communes de personnel	141,3	159,0
Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement		
Traitements	107,0	
Dépenses communes de personnel	44,9	
Total a)	4 132,4	4 479,6
<b>b) Projets opérationnels</b>		
Programme des Nations Unies pour le développement	66 921,3	81 000,0
Fonds d'affectation spéciale pour des projets	4 681,1	5 000,0
Total b)	71 602,4	86 000,0
Total, a) et b)	75 734,8	90 479,6

Total, coûts directs	92 819,7
----------------------	----------

## B. - COUTS INDIRECTS REPARTIS

Total, coûts directs et coûts indirects répartis	
---	--

TABLEAU 7.16 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Ressources naturelles et énergie

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Directeur (D-2)	1	1	1		2	1
Administrateur général (D-1)	3	3	20	20	23	23
Administrateur hors classe (P-5)			9	9	9	9
Administrateur de 1 <sup>re</sup> classe (P-4)	8	8	2	2	10	10
Administrateur de 2 <sup>e</sup> classe (P-3)	7	7	-	-	7	7
Administrateur adjoint de 1 <sup>re</sup> ou de 2 <sup>e</sup> classe (P-2/1)	1	1	-	-	1	1
Total	20	20	32	31	52	51
<i>Agents des services généraux</i>						
1 <sup>re</sup> classe	1	1	4	4	5	5
Autres classes	11	11	16	15	27	26
Total	12	12	20	19	32	31
Service de sécurité						
Service mobile						
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>32</b>	<b>32</b>	<b>52</b>	<b>50</b>	<b>84</b>	<b>82</b>

## 2. RESSOURCES NATURELLES ET ENERGIE

7.14 Le programme ressources naturelles et énergie est exécuté par la Division des ressources naturelles et de l'énergie du Département de la coopération technique pour le développement, ainsi qu'il est indiqué dans le plan à moyen terme pour la période 1980-1983. Les sous-programmes 1 à 4 sont décrits dans le plan. Le sous-programme 5 concerne l'appui spécifique aux activités de coopération technique fourni par le Département en tant qu'agent d'exécution de projets financés par le PNUD. Le sous-programme 6 fait partie du programme général puisqu'il concerne sa formulation, sa gestion et sa coordination ainsi que la fourniture de services fonctionnels aux organes délibérants (notamment de services d'information). Les six sous-programmes qui constituent ce programme, ainsi que les éléments de programme et les produits connexes qui sont prévus pour l'exercice biennal sont décrits ci-après :

### Sous-programme 1. Energie

- a) Ressources nécessaires : 723 100 dollars au titre du budget ordinaire (30,9 p. 100 du total prévu pour le programme);
- b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1, vol. III, par. 19.10 à 19.19); résolutions 33/148 et 33/194 de l'Assemblée générale; résolutions 1979/71 et 1979/72 du Conseil économique et social;
- c) Eléments de programme :

#### \*1.1 Conférence sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables.

Produit : Poursuite des préparatifs commencés en 1979, notamment élaboration de la documentation et convocation en 1980 de la deuxième réunion des groupes techniques en vue de la Conférence qui doit se tenir en 1981.

#### 1.2 Transfert de technologie charbonnière aux pays en développement

Produit : Rapport indiquant les technologies, ainsi que les sources possibles, propres à satisfaire les besoins des pays en développement en matière de mise en valeur et d'utilisation des ressources en charbon (1981).

#### 1.3 Financement de la prospection des sources d'énergie dans les pays en développement

Produit : Evaluation des besoins financiers et des diverses méthodes de financement possibles pour la prospection des sources d'énergie dans les pays en développement (1981).

---

\* Premier rang de priorité.

#### 1.4 Sources d'énergie de substitution

Produit : Analyse de diverses approches nationales en ce qui concerne l'utilisation de sources d'énergie et de technologies de substitution d'ici à l'an 2000 (1981).

#### <sup>xx</sup>1.5 Etude sur les instituts de formation de l'industrie du pétrole

Produit : Rapport sur la structure et la capacité des instituts de formation de l'industrie du pétrole dans les pays en développement (1981).

#### 1.6 Analyse des projets énergétiques exécutés dans les pays en développement

Produit : Analyse des projets entrepris dans les pays en développement par les organismes des Nations Unies et par des organismes bilatéraux et multilatéraux pour mettre en valeur les ressources énergétiques nationales (1981).

### Sous-programme 2. Minéraux

a) Ressources nécessaires : 699 700 dollars au titre du budget ordinaire (29,9 p. 100 du total prévu pour le programme);

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1, vol. III, par. 19.20 à 19.27);

c) Eléments de programme :

#### 2.1 Application à la prospection minière de nouvelles méthodes géochimiques et chimiques

Produit : Recensement des innovations importantes survenues dans les techniques de prospection en particulier des progrès récents des méthodes chimiques et géochimiques et recommandations visant à renforcer cette étape de la prospection minière dans les pays en développement (1981).

#### 2.2 Tendances de l'exploitation des ressources minières, notamment transfert de technologie

Produit : Etude d'ensemble des tendances et des principales questions, tout particulièrement s'agissant du molybdène, du cobalt et du vanadium, et notamment problèmes relatifs au transfert de technologie; rapport sur l'offre de certains minéraux : phosphate, potasse et minerais industriels (groupe des minerais réfractaires) (1980).

#### <sup>x</sup>2.3 Transformation sur place par les pays en développement

Produit : Rapport sur la capacité d'un certain nombre de pays en développement, en particulier des pays les moins avancés, de tirer un profit maximum de leur industrie minière actuelle ou potentielle par les moyens suivants : a) maximisation de la transformation pour obtenir un rendement économique maximal, b) retraitement pour obtenir des produits métalliques ou minéraux primaires, c) utilisation sur place pour remplacer des importations et réduire la ponction sur les réserves de devises (1981).

<sup>xx</sup> Dernier rang de priorité.

## 2.4 Financement de la prospection minière dans les pays en développement

Produit : Evaluation des besoins financiers et de diverses méthodes de financement possibles pour la prospection minière dans les pays en développement (1981).

## 2.5 Evaluation de l'aide apportée par le PNUD au secteur minier des pays en développement

Produit : Analyse de l'ampleur des modalités et des résultats de l'aide actuelle et passée du PNUD dans un certain nombre de pays auxquels les organismes des Nations Unies ont fourni une assistance de grande ampleur (1981).

## ~~xx~~ 2.6 Normalisation des définitions et de la terminologie

Produit : Rapport qui sera présenté au Comité des ressources naturelles à sa huitième session en 1983 sur une série commune de définitions et de termes pouvant être utilisés par l'Organisation des Nations Unies pour communiquer, rassembler et publier des statistiques sur la production et la consommation de produits minéraux, y compris la récupération secondaire des métaux.

## Sous-programme 3. Ressources en eau

a) Ressources nécessaires : 482 100 dollars au titre du budget ordinaire (20,6 p. 100 du total prévu pour le programme);

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1981 (A/33/6/Rev.1, vol. III, par. 19.28 à 19.53);

c) Eléments de programme :

### ~~x~~ 3.1 Différentes formes de coopération pour l'aménagement des bassins fluviaux internationaux

Produit : Rapport reposant sur des études de cas et sur l'expérience des représentants d'organisations internationales de bassins fluviaux, indiquant, à l'intention des directeurs de projets et des experts nationaux, des principes directeurs pour la mise en valeur rationnelle des ressources en eau partagées (1981).

### 3.2 Gestion de l'eau dans les régions industrialisées

Produit : Rapport sur les aspects technique, institutionnel et économique de l'utilisation rationnelle de l'eau dans les régions industrialisées (1980).

### 3.3 Suite donnée à la Conférence des Nations Unies sur l'eau

Produit : Appui aux réunions intergouvernementales et élaboration de rapports et de documents d'information concernant les questions de coopération technique soulevées dans le cadre de l'application du Plan d'action adopté à Mar del Plata (activité continue).

3.4 Approches institutionnelles propres à favoriser l'utilisation et la mise en valeur rationnelles des ressources en eau

Produit : Rapport, destiné aux agents engagés au titre du projet, indiquant des approches juridiques et un cadre institutionnel propres à favoriser des pratiques rationnelles d'utilisation de l'eau (1981).

3.5 Exploitation des eaux souterraines pour l'approvisionnement des zones rurales

Produit : Principes directeurs sur les avantages potentiels et les effets socio-économiques de l'approvisionnement en eau des zones rurales (1980).

xx 3.6 Critères et technologie pour la construction de canaux de raccordement entre les bassins fluviaux

Produit : Rapport formulant des principes directeurs et définissant les diverses technologies possibles pour la construction de canaux de raccordement entre les bassins fluviaux (1981).

3.7 Examen des procédures d'évaluation des projets d'aménagement des ressources en eau

Produit : Rapport indiquant des procédures rationnelles d'évaluation pour l'aménagement intégré des bassins fluviaux et d'autres projets ayant trait à l'eau; d'après l'expérience acquise dans l'exécution des projets d'organismes des Nations Unies et d'autres projets dans le domaine (1981).

3.8 Perfectionnement des méthodes de planification et de gestion de l'eau

Produit : Deux rapports décrivant respectivement certaines expériences dans le domaine de la planification des ressources en eau et dans celui de la prévention et de la régularisation des crues (1981).

Sous-programme 4. Etablissement de levés et de cartes et coopération internationale dans le domaine de la cartographie

a) Ressources nécessaires : 241 000 dollars au titre du budget ordinaire (10,3 p. 100 du total prévu pour le programme);

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1, vol. III, par. 19.54 à 19.61); résolution 32/196 A de l'Assemblée générale;

c) Eléments de programme :

4.1 Echange de connaissances techniques

Produit : Deux éditions annuelles du rapport sur la Carte internationale du monde au millionième; deux livraisons de la publication intitulée La Cartographie mondiale (janvier 1980 et septembre 1981); (activité continue).

## 4.2 Coopération internationale dans le domaine de la cartographie

Produit : Rapport et actes de la neuvième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique. Rapport de la neuvième session du Groupe d'experts sur la normalisation des noms géographiques (1981).

## 4.3 Application de la télédétection dans les pays en développement

Produit : Fourniture aux gouvernements de renseignements sur les applications de la télédétection aux ressources non agricoles; formation aux applications de la télédétection et des images obtenues par satellite (activité continue).

## Sous-programme 5. Appui aux activités de coopération technique

a) Ressources nécessaires : 4 479 600 dollars au titre des ressources extrabudgétaires (100 p. 100 du total prévu pour le programme);

b) Eléments de programme :

### 5.1 Mise en valeur des ressources énergétiques

Produit : Assistance aux pays en développement, notamment dans les domaines suivants : prospection des sources d'énergie, renforcement des instituts et des compétences autochtones, mise au point de législations appropriées, perfectionnement des capacités de planification dans le domaine de l'énergie, transfert et adaptation de technologies classiques ainsi que de technologies nouvelles et renouvelables et moyens de favoriser une utilisation plus rationnelle de l'énergie (activité continue).

### 5.2 Mise en valeur des ressources minérales

Produit : Appui technique fourni au Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles pour la gestion de projets concernant la mise en valeur des ressources minérales des pays en développement; assistance fournie aux gouvernements pour la création ou le renforcement de services de levés géologiques, de laboratoires techniques et d'instituts de formation, pour le transfert et l'application de techniques de prospection et d'exploitation, ainsi que dans le domaine de la législation minière (activité continue).

### 5.3 Aménagement des ressources en eau

Produit : Assistance fournie aux gouvernements des pays en développement pour l'identification et l'évaluation de leurs ressources en eau et pour l'évaluation des moyens technologiques à leur disposition aux fins de l'aménagement de ces ressources (activité continue).

### 5.4 Etablissement de levés et de cartes, hydrographie

Produit : Activités de coopération technique dans le domaine de l'établissement de levés et de cartes et de l'hydrographie, notamment formation et mise en place de structures institutionnelles (activité continue).

## 5.5 Travaux publics

Produit : Assistance technique aux gouvernements dans le domaine de travaux publics (antérieurement compris dans le secteur général des transports). Activités de coopération technique dans le domaine des transports, au sujet desquelles un accord de décentralisation n'a pas encore été conclu avec les gouvernements, le PNUD et les commissions régionales et qui continuent donc à relever du Département.

### Sous-programme 6. Appui au programme

a) Ressources nécessaires : 194 200 dollars au titre du budget ordinaire (8,3 p. 100 du total prévu pour le programme);

b) Eléments de programme :

6.1 Formulation et gestion du programme

6.2 Coordination du programme avec les autres départements de l'ONU ainsi qu'avec les organismes et les institutions des Nations Unies

6.3 Services fonctionnels à fournir aux organes délibérants, notamment au Comité des ressources naturelles, et services d'information

Produit : Elaboration de rapports spéciaux demandés par les organes délibérants et publication de la revue trimestrielle Natural Resources Forum et du bulletin bimensuel Natural Resources and Energy Newsletter.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Groupes spéciaux d'experts

7.15 Le programme proposé pour l'exercice biennal 1980-1981 prévoit en tout trois réunions de groupes d'experts, dont le coût total, estimé à 43 000 dollars aux taux de 1979, se répartirait comme suit :

<u>Elément de programme</u>	<u>Description des tâches</u>	<u>Dollars</u>
1.4	Réunion de huit participants originaires de pays en développement afin d'analyser différentes méthodes de planification du secteur énergétique et de définir les stratégies répondant le mieux aux besoins des pays en développement (New York - une semaine - dernier trimestre de 1981) .....	13 800
3.7	Réunion d'un petit groupe chargé d'approuver et de recommander des directives pour l'évaluation et la réduction des effets néfastes que causent sur l'environnement les installations de mise en valeur des ressources en eau (la date et le lieu de la réunion sont à déterminer) ...	14 600
4.3	Réunion de 10 participants originaires de pays en développement qui utilisent les techniques de télédétection, en vue d'examiner les applications de pointe desdites techniques (New York - une semaine - dernier trimestre de 1981) .....	14 600
	Total	43 000

Consultants

7.16 Les ressources nécessaires à ce titre pour l'exercice biennal 1980-1981, aux taux de 1979, sont ventilées ci-après :

<u>Elément de programme</u>	<u>Description des tâches</u>	<u>Dollars</u>
1.2	Aider à identifier les techniques d'exploitation du charbon et les sources d'approvisionnement, ainsi que les conditions et moyens de transférer ces techniques aux pays en développement (deux mois de travail) .....	9 000
1.4	Aider à identifier les nouvelles sources d'énergie et préparer des documents techniques en vue de la réunion du groupe d'experts (cinq mois de travail) .....	24 500
2.1	Examiner et analyser les renseignements disponibles concernant l'application des nouvelles techniques géochimiques et chimiques à la prospection des minéraux (un mois de travail) .....	4 500

<u>Elément de programme</u>	<u>Description des tâches</u>	<u>Dollars</u>
2.2	Aider à faire des recherches concernant les pays et les entreprises qui produisent ou pays qui utilisent des ressources minérales, les tendances actuelles de la mise en valeur desdites ressources, et le transfert des techniques connexes (un mois de travail) .....	4 500
2.3	Aider à étudier les techniques et méthodes actuelles de traitement des minéraux dans les pays en développement (quatre mois de travail) .....	18 000
2.5	Aider à évaluer l'assistance du PNUD aux fins du développement du secteur minier dans les pays en développement (deux mois de travail ) .....	9 000
3.1	Aider à rassembler et analyser des données provenant de projets (anciens ou en cours) d'aménagement de bassins fluviaux exécutés par l'ONU, ainsi que d'autres projets de mise en valeur de ressources en eau communes à plusieurs pays ou fournies par des organisations chargées de l'aménagement de bassins fluviaux; animer le débat à ce sujet lors d'un colloque sur l'aménagement des bassins fluviaux internationaux qui sera organisé pour permettre des échanges d'expérience entre responsables de l'aménagement des bassins fluviaux internationaux (deux mois de travail) .....	9 000
3.2	Faire une analyse des systèmes de gestion des ressources en eau et des problèmes qui se posent dans les zones industrialisées (un mois de travail).	4 500
3.4	Aider à analyser et évaluer les arrangements institutionnels actuels concernant l'utilisation des ressources en eau dans les pays en développement (un mois de travail) .....	4 500
3.6	Aider à rassembler et analyser des données sur les dernières techniques et normes pour l'aménagement et la gestion des canaux de raccordement entre les bassins (un mois de travail) .....	4 500
3.7	Aider à examiner et évaluer les procédures d'évaluation utilisées pour les projets de mise en valeur des ressources en eau (deux mois de travail) .....	9 000
3.8	Contribuer aux recherches préalables et à l'établissement de rapports décrivant quelques expériences en matière de planification des ressources en eau et de prévention et de régularisation des crues (un mois de travail) .....	4 500

<u>Elément de programme</u>	<u>Description des tâches</u>	<u>Dollars</u>
4.1	Préparer des questionnaires à envoyer aux services cartographiques et cadastraux nationaux concernant les levés cadastraux et cartographiques, analyser les réponses et présenter les résultats en vue de leur publication (deux mois de travail) .....	9 000
	Total : 25 mois de travail	114 500

Frais de voyage

7.17. Les ressources nécessaires à ce titre pour l'exercice biennal 1980-1981 aux taux de 1979, sont estimées à 3 700 dollars et représentent les frais de voyage du personnel qui assistera aux réunions concernant les activités consécutives à la Conférence des Nations Unies sur l'eau et la Conférence sur la désertification (élément de programme 3.3).

TABLEAU 7.17. Population

1) Budget ordinaire (néant)

2) Ressources extra-budgétaires

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
a) <i>Services fonctionnels et administratifs</i>		
Remboursement de l'appui aux activités de coopération technique		
Traitements	484,7	544,6
Dépenses communes de personnel	202,3	227,3
Frais de voyage du personnel	10,7	12,0
Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population		
Traitements	289,8	325,6
Dépenses communes de personnel	202,3	227,3
Consultants	-	40,0
Frais de voyage	-	40,0
Total a)	1 189,8	1 416,8
b) <i>Projets opérationnels</i>		
Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population	11 653,7	17 000,0
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies	305,0	300,0
Total b)	11 958,7	17 300,0
Total, a) et b)	13 148,5	18 716,8

Total, coûts directs	18 716,8
----------------------	----------

TABLEAU 7.18.- POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

## Programme : Population

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Administrateur général (D-1)	-	-	3	3	3	3
Administrateur hors classe (P-5)	-	-	2	2	2	2
Administrateur de 1 <sup>re</sup> classe (P-4)	-	-	4	4	4	4
Administrateur de 2 <sup>e</sup> classe (P-3)	-	-	1	1	1	1
Administrateur adjoint de 1 <sup>re</sup> ou de 2 <sup>e</sup> classe (P-2/1)	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	10	10	10	10
<i>Agents des services généraux</i>						
1 <sup>re</sup> classe	-	-	-	-	-	-
Autres classes	-	-	6	6	6	6
Total	-	-	6	6	6	6
TOTAL GENERAL	-	-	16	16	16	16

### 3. POPULATION

7.18. Ce programme, qui traite des aspects de fond de la coopération technique dans le domaine de la population et qui est exécuté par le Service de la population de la Division de l'administration et des finances pour le développement, est financé exclusivement par des ressources extrabudgétaires. Ce programme est tel qu'il est décrit dans le plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), volume IV, paragraphes 21.62 à 21.100.

7.19. Les quatre sous-programmes, les éléments de programme et les produits connexes prévus dans chaque cas pour l'exercice biennal sont décrits ci-après :

#### Sous-programme 1. Formation

a) Ressources nécessaires : 399 400 dollars (fonds extrabudgétaires uniquement, représentant 29,3 p. 100 du total des fonds extrabudgétaires prévus pour le programme) ;

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), volume IV, paragraphes 21.73 à 21.80 ;

c) Eléments de programme :

##### 1.1 Appui fonctionnel aux centres et programmes de formation

Produit : Formation d'environ 350 personnes dans des centres et dans le cadre de programmes au cours de l'exercice biennal, création de départements ou de services de formation et de recherche démographique dans 15 à 20 pays; séminaires et cours de brève durée sur des questions démographiques, notamment journées d'étude pour les directeurs des services de formation démographique de 10 à 15 universités nationales et journées d'étude pour les directeurs des centres et programmes de formation régionaux et interrégionaux qui bénéficient de l'appui de l'Organisation des Nations Unies, publication d'un rapport sur la formation en matière de population.

##### 1.2 Gestion du programme de bourses

Produit : Approbation et attribution de 80 bourses de longue durée (10 mois ou davantage) en matière de formation démographique, et de 120 bourses de courte durée.

#### Sous-programme 2. Aide à la recherche nationale sur la dynamique de la population

a) Ressources nécessaires : 463 400 dollars (fonds extrabudgétaires uniquement, représentant 34 p. 100 du total des fonds extrabudgétaires prévus pour le programme) ;

b) Référence : Plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), volume IV, paragraphes 21.81 à 21.88 ;

c) Elément de programme :

##### 2.1 Appui fonctionnel pour des études effectuées au niveau national et pour la création et le renforcement des services nationaux de recherches démographiques

Produit : Assistance à une trentaine de pays pour la réalisation d'études concernant les facteurs socio-économiques et démographiques qui influent sur la fécondité, la mortalité et les migrations, et leurs incidences pour la planification du développement; journées d'étude pour les directeurs des sections d'analyse et d'évaluation des services de recensement ou d'autres bureaux ou instituts nationaux s'occupant des questions démographiques; publication d'une monographie sur l'analyse des résultats des recensements dans les pays en développement.

Sous-programme 3. Assistance aux programmes et services démographiques nationaux

a) Ressources nécessaires : 341 400 dollars (fonds extrabudgétaires uniquement, représentant 25 p. 100 du total des fonds extrabudgétaires prévus pour le programme);

b) Référence : Plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), volume IV, paragraphes 21.89 à 21.100;

c) Elément de programme :

3.1 Appui fonctionnel pour le développement des programmes et services démographiques nationaux, afin de leur permettre d'entreprendre des recherches et des études, et pour la mise en place ou le renforcement de l'infrastructure institutionnelle nationale nécessaire pour définir et appliquer des politiques en matière de population.

Produit : Assistance pour la création ou le renforcement de services démographiques chargés d'élaborer et d'appliquer les politiques et les programmes démographiques, dans 15 à 20 pays; journées d'étude pour les responsables; publication d'un rapport sur les pratiques et l'expérience acquise en matière d'intégration des facteurs démographiques au développement.

Sous-programme 4. Formulation et direction du programme

a) Ressources nécessaires : 158 600 dollars (fonds extrabudgétaires uniquement, représentant 11,6 p. 100 du total des fonds extrabudgétaires prévus pour le programme);

b) Eléments de programme :

4.1 Formulation et direction du programme

Produit : Elaboration du programme pour l'exercice biennal 1982-1983, mise à jour du plan actuel à moyen terme et organisation des travaux de fond du service.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

7.20 Les ressources prévues au titre de ce programme étant exclusivement extrabudgétaires, son exécution ne nécessitera pas l'ouverture de crédits au budget ordinaire.

4. Administration et finances publiques

TABLEAU 7.19 .- ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## A. - COUTS DIRECTS

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	-	1 403,8	-	128,4	1 532,2	1 532,2
Consultants	-	88,7	25,8	11,6	126,1	126,1
Groupes spéciaux d'experts	-	57,4	80,0	14,1	151,5	151,5
Dépenses communes de personnel :						
Indemnité de représentation	-	1,2	-	-	1,2	1,2
Autres dépenses communes de personnel		449,6	-	41,1	490,7	490,7
Frais de voyage du personnel	-	38,6	(25,8)	1,4	14,2	14,2
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>2 039,3</b>	<b>80,0</b>	<b>196,6</b>	<b>2 315,9</b>	<b>2 315,9</b>

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
2 039,3	80,0	-	-	80,0	3,9 %

TABLEAU 7.19(suite)

2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
<b>a) Services fonctionnels et administratifs</b>		
Remboursement de l'appui aux activités de coopération technique (PNUD)		
Traitements	581,4	653,3
Dépenses communes de personnel	244,2	273,8
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	11,6	13,0
<b>Total a)</b>	837,2	940,1
<b>b) Projets opérationnels</b>		
Programme des Nations Unies pour le développement		
Fonds d'affectation spéciale pour des projets	1 769,3	2 300,0
<b>Total b)</b>	15 505,8	19 600,0
<b>Total, a) et b)</b>	16 343,0	20 540,1

<b>Total, coûts directs</b>	22 856,0
-----------------------------	----------

**B. - COÛTS INDIRECTS REPARTIS**

--

<b>Total, coûts directs et coûts indirects répartis</b>	
---	--

TABLEAU 7.20. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Administration et finances publiques

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Secrétaire général adjoint						
Sous-Secrétaire général						
Directeur (D-2)	1	1	-	-	1	1
Administrateur général (D-1)	2	2	4	4	6	6
Administrateur hors classe (P-5)	4	4	2	2	6	6
Administrateur de 1 <sup>re</sup> classe (P-4)	5	5	-	-	5	5
Administrateur de 2 <sup>e</sup> classe (P-3)	5	5	-	-	5	5
Administrateur adjoint de 1 <sup>re</sup> ou de 2 <sup>e</sup> classe (P-2/1)			1	1	1	1
<b>Total</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>24</b>	<b>24</b>
<i>Agents des services généraux</i>						
1 <sup>re</sup> classe	3	3	-	-	3	3
Autres classes	9	9	4	4	13	13
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>16</b>	<b>16</b>
<i>Autres catégories</i>						
Agents locaux						
Travailleurs manuels						
Service de sécurité						
Service mobile						
<b>Total</b>						
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>29</b>	<b>29</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>40</b>	<b>40</b>

#### 4. ADMINISTRATION ET FINANCES PUBLIQUES

7.21 Ce programme est exécuté par la Division de l'administration et des finances pour le développement et est financé à la fois par des crédits du budget ordinaire, et par des fonds extra-budgétaires. Comme suite à la résolution 32/197 de l'Assemblée générale relative à la restructuration des secteurs économique et social du système des Nations Unies, ce programme a été intégralement transféré au Département.

7.22 Le principal objectif du programme consiste à aider les pays en développement à améliorer leurs systèmes d'administration et de finances publiques aux fins du développement national. Les moyens d'action prévus pour l'exécuter comprennent la fourniture d'une assistance technique aux pays en développement qui le demandent, la fourniture de services consultatifs à court terme aux Etats Membres, l'établissement de rapports pour les organes délibérants qui le demandent, l'élaboration de directives et manuels techniques à l'intention des pays en développement. Compte tenu des vœux exprimés par le Comité du programme et de la coordination et par le Conseil économique et social, ce programme comprend six sous-programmes, dont cinq d'activités de fond. Dans chaque cas, on prévoit d'utiliser les moyens d'action énumérés ci-dessus.

7.23 Les sous-programmes ont été conçus conformément au plan à moyen terme pour la période 1980-1983 et aux résolutions 32/179 et 33/144 de l'Assemblée générale, relatives au rôle du secteur public dans la promotion du développement national des pays en développement. Les six sous-programmes, ainsi que les éléments de programme et le produit y relatif prévus pour l'exercice biennal, sont décrits ci-après :

##### Sous-programme 1. Collecte, analyse et diffusion d'informations

a) Ressources nécessaires : Budget ordinaire - 474 800 dollars (20,5 p. 100 du total prévu pour le programme).

b) Référence : Plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. IV, par. 592 à 596; résolution 1978/75 du Conseil économique et social, résolutions 33/134 et 33/193 (sect. I, par. 1 à 4, 12; sect. II, par. 5, 9 et 10) de l'Assemblée générale.

c) Eléments de programme :

\*1.1 Questions et tendances principales dans l'administration et les finances publiques

Produit : Rapport sur les changements et les tendances dans l'administration et les finances publiques aux fins du développement (rapport commencé en 1979, à paraître en 1980); cinquième réunion d'experts (1980); rapports du Secrétaire général au Conseil économique et social et à l'Assemblée générale concernant les priorités et les mesures à prendre dans le secteur de l'administration et des finances publiques aux fins du développement (rapports à entreprendre et à paraître en 1980 et 1981).

\* Premier rang de priorité.

## 1.2 Diffusion d'informations

Produit : Nouvelle édition du Répertoire des institutions et organismes nationaux compétents en matière d'administration et de finances publiques (début des travaux en 1980; achèvement en 1981); réunion et rapport concernant le réseau de diffusion d'informations (début des travaux : 1980; achèvement en 1981); Bulletin d'information (quatre numéros par an).

## 1.3 Coordination entre les institutions et organismes compétents du système des Nations Unies

Produit : Réunion avec les institutions spécialisées et les commissions régionales en 1980 (début des travaux en 1979; achèvement en 1980); rapports du Comité administratif de coordination et du Conseil économique et social; coordination (activité continue).

## Sous-programme 2. Réforme administrative aux fins du développement

a) Ressources nécessaires : Budget ordinaire - 620 600 dollars (26,8 p. 100 du total prévu pour le programme).

b) Référence : Plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. IV, par. 22.20 à 22.29; rapport du Comité du programme et de la coordination sur les travaux de sa dix-huitième session, par. 592 à 596; résolutions 33/134 et 33/193 (sect. I, par. 1 à 4, 12; sect. II, par. 5, 9 et 10) de l'Assemblée générale.

### c) Éléments de programme :

#### 2.1 Méthodes à utiliser pour analyser les problèmes et développer les capacités en matière d'administration publique aux fins du développement

Produit : Manuel sur les méthodes d'analyse des problèmes dans le secteur de l'administration publique (début des travaux en 1980; achèvement en 1981); réunion d'un groupe d'experts (1981).

#### 2.2 Décentralisation aux fins du développement

Produit : Manuel de directives sur la décentralisation au service du développement (début des travaux en 1980).

### Sous-programme 3. Formation en matière d'administration et de finances publiques

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire - 579 000 dollars (25 p. 100 du total prévu pour le programme).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. IV, par. 22.30 à 22.39; rapport du Comité du programme et de la coordination sur les travaux de sa dix-huitième session, par. 594; résolution 33/134 de l'Assemblée générale.

c) Eléments de programme :

#### 3.1 Formation à la gestion et modèles de programmes de formation

Produit : monographies sur des programmes modèles de formation à la gestion à différents niveaux (1981); réunion d'un groupe d'experts (1980); application expérimentale de certains modules des monographies à environ deux ou trois projets de formation en cours d'emploi, notamment formulation et mise au point de critères permettant d'évaluer l'efficacité des monographies et des modules.

\*\* 3.2 Bibliographies sélectives concernant la formation en matière d'administration et de finances publiques

Produit : série bibliographie concernant la formation en matière d'administration et de finances publiques (1980).

### Sous-programme 4. Gestion financière aux fins du développement

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire - 370 500 dollars (16 p. 100 du total prévu pour le programme).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1980-1983 (A/33/6/Rev.1), vol. IV, par. 22.40 à 22.46; rapport du Comité du programme et de la coordination sur les travaux de sa dix-huitième session, par. 595; résolution 33/134 de l'Assemblée générale.

c) Eléments de programme :

#### 4.1 Manuel international sur les principes comptables et les normes de vérification des comptes

Produit : version préliminaire d'un manuel international sur les principes comptables et les normes de vérification des comptes (1981).

\*\* 4.2 Méthodes et critères à appliquer pour la planification fiscale et l'administration de l'impôt aux fins du développement

Produit : monographie sur les méthodes et critères à appliquer pour la planification et l'administration de l'impôt (1981).

\* 4.3 Rôle du secteur public et des entreprises publiques dans le développement national

---

\* Premier rang de priorité.

\*\* Dernier rang de priorité.

47

Produit : rapports périodiques sur le rôle du secteur public et des entreprises publiques dans le développement national (activité continue).

Sous-programme 5. Appui aux activités de coopération technique

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire - néant; fonds extra-budgétaires 940 100 dollars (sous-programme financé exclusivement par des fonds extra-budgétaires).

b) Elément de programme :

5.1 Appui aux activités de coopération technique

Produit : appui technique à fournir à 25 à 30 projets d'assistance technique dans le domaine de l'administration et des finances publiques.

Sous-programme 6. Formulation et direction des programmes

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire - 271 000 dollars (11,7 p. 100 du total prévu pour le programme).

b) Elément de programme :

6.1 Formulation et direction des programmes

Produit : établissement du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1982-1983, mise à jour du plan actuel à moyen terme et organisation des travaux de fond du service.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

Postes permanents :

7.24 Il n'est pas proposé de créer de poste supplémentaire à inscrire au budget ordinaire ou à financer par des fonds extra-budgétaires. Au Bureau du Directeur, un poste D-2, deux postes D-1 et deux postes P-3 (économistes) sont inscrits au budget ordinaire. Les quatre postes P-5 inscrits au budget ordinaire sont occupés par les chefs des quatre sections suivantes : Section de l'administration et de la formation du personnel; Section des services d'organisation et de gestion; Section de la gestion des programmes de développement et Section du budget de l'Etat et de la gestion des finances publiques. Les cinq postes P-4 et les trois postes P-3 sont occupés par des économistes travaillant dans ces différentes sections.

Groupes spéciaux d'experts

7.25 Le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1980-1981 prévoit en tout quatre réunions de groupes d'experts, dont le coût total, estimé à 137 400 dollars aux taux de 1979, se répartit comme suit :

<u>Eléments de programme</u>		Dollars
1.1	Cinquième réunion d'experts sur les changements et les tendances dans l'administration et les finances publiques aux fins du développement, demandée par le Conseil économique et social dans sa résolution 1978/75 (New York - 1980)	55,000
1.2	Réunion sur les réseaux de diffusion d'informations (15 à 20 experts - 1981)	27,500
2.1	Réunion d'environ 20 haut fonctionnaires gouvernementaux au cours de laquelle sera examiné un projet de manuel sur les méthodes d'analyse des problèmes dans le secteur de l'administration publique (1981)	27,500
3.1	Réunion en 1980 pour examiner et analyser les documents techniques et programmes de cours conçus pour répondre aux besoins de la formation à différents niveaux	<u>27,400</u>
Total		<u><u>137,400</u></u>

#### Consultants

7.26 Le montant estimatif des ressources nécessaires au titre des services de consultants pour 1980-1981, aux taux révisés de 1979, est ventilé ci-après :

<u>Eléments de programme</u>	<u>Description des tâches</u>	
1.1	Préparation de mémoires et autres documents de base pour la cinquième réunion d'experts (3 mois de travail)	13,800
1.2	Préparation de mémoires techniques spécialisés pour la réunion sur le réseau de diffusion d'informations concernant l'administration et les finances publiques (1 mois de travail)	4,500
2.1	Collecte et analyse de données et préparation d'un projet de rapport sur les méthodes à utiliser pour analyser les problèmes et développer les capacités en matière d'administration publique aux fins du développement (1 mois de travail). Participation à la réunion d'un groupe d'experts en 1980 et établissement du rapport final (1 mois de travail en 1981).	9,200

<u>Eléments de programme</u>	<u>Description des tâches (suite)</u>	<u>Dollars</u>
2.2	Fourniture d'une assistance pour l'analyse de l'expérience acquise en matière de décentralisation au service du développement et pour l'élaboration d'un manuel sur la question, et fourniture d'un appui technique pour des séminaires, notamment des séminaires régionaux en 1980 et 1981 (3 mois de travail)	13,800
3.1	Collecte et analyse de données pour l'élaboration de directives et modules techniques concernant la formation à la gestion et la conception des programmes de formation. Fourniture d'une assistance pour l'établissement de monographies dans ce domaine et leur application expérimentale à des projets, et rédaction d'un manuscrit à des fins de publication (2 mois de travail en 1980 et 2 mois de travail en 1981)	18,200
3.2	Fourniture d'une assistance au personnel du Secrétariat pour la recherche de publications récentes ayant trait à la formation, la compilation des titres et la préparation de notes bibliographiques ainsi que de bibliographies sélectives destinées à être publiées (2 mois de travail en 1980 et 2 mois de travail en 1981)	18,200
4.1	Fourniture d'une assistance pour la préparation d'un manuel international sur les principes comptables et les normes de vérification des comptes, et fourniture d'avis techniques lors d'un séminaire international sur la vérification des comptes et les normes de vérification des comptes de l'Etat (3 mois de travail en 1980)	13,800
4.2	Fourniture d'une assistance pour l'établissement d'une monographie sur les méthodes et les critères à appliquer pour la planification fiscale et l'administration de l'impôt (3 mois de travail en 1980)	13,800
4.3	Fourniture d'une assistance pour le rassemblement de données auprès d'institutions et organismes spécialisés, l'analyse de ces données et l'établissement de monographies sur le rôle du secteur public et des entreprises publiques dans le développement national (2 mois de travail en 1981)	<u>9,200</u>
Total (25 mois de travail) :		<u><u>114,500</u></u>

Frais de voyage

7.27 Le montant estimatif des ressources nécessaires au titre des frais de voyage pour 1980-1981, aux taux révisés de 1979, est ventilé ci-après :

<u>Eléments de programme</u>	Dollars
1.1 Rassemblement de données dans le cadre d'une enquête sur les questions et les tendances dans le domaine de l'administration publique (1980 et 1981)	5,000
1.2 Rassemblement de données en vue de la réunion sur les réseaux de diffusion d'informations, recherche de personnes susceptibles de participer aux réunions, et participation à des réunions professionnelles (1980 seulement)	1,300
1.3 Contacts et liaison régulière avec les organismes compétents (1980-1981)	4,000
2.1 Rassemblement de documentation pour l'établissement de bibliographies, mise à l'épreuve de méthodes grâce à des projets de coopération technique, et participation à des réunions professionnelles (1981 seulement)	<u>2,500</u>
Total	<u>12,800</u>

C. APPUI AUX PROGRAMMES

TABLEAU 7.21 Elaboration et exécution des programmes

1) Budget ordinaire (néant)

2) *Fonds extra-budgétaires*

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
<b>a) Services fonctionnels et administratifs</b>		
Remboursement de l'appui aux activités de coopération technique		
Traitements	2 991,8	5 380,6
Dépenses communes de personnel	1 256,6	2 261,7
Programme alimentaire mondial		
Traitements	91,9	103,3
Dépenses communes de personnel	38,6	42,9
<b>Total a)</b>	<b>4 378,9</b>	<b>7 788,5</b>
<b>b) Projets opérationnels</b>		
<b>Total b)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total, a) et b)</b>	<b>378,9</b>	<b>7 788,5</b>

<b>Total, coûts directs</b>	<b>7 788,5</b>
-----------------------------	----------------

**TABLEAU 7.22 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES**

**Programme :** Elaboration et exécution des programmes

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Directeur (D-2)	-	-	1	1	1	1
Administrateur général (D-1)	-	-	5	5	5	5
Administrateur hors classe (P-5)	-	-	12	12	12	12
Administrateur de 1 <sup>re</sup> classe (P-4)	-	-	14	14	14	14
Administrateur de 2 <sup>e</sup> classe (P-3)	-	-	16	16	16	16
Administrateur adjoint de 1 <sup>re</sup> ou de 2 <sup>e</sup> classe (P-2/1)	-	-	11	11	11	11
Total	-	-	59	59	59	59
<i>Agents des services généraux</i>						
1 <sup>re</sup> classe	-	-	10	10	10	10
Autres classes	-	-	63	63	63	63
Total	-	-	73	73	73	73
<b>TOTAL GENERAL</b>			132	132	132	132

## I. ELABORATION ET EXECUTION DES PROGRAMMES

7.28 Ce programme, qui est financé exclusivement par des fonds extra-budgétaires, englobe les fonctions de gestion, de coordination et d'exécution d'ensemble des projets de coopération technique dont l'exécution est confiée au Département. Ces fonctions sont exercées la Division de l'élaboration et de l'exécution des programmes.

### Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

7.29 Il n'est pas demandé de crédit au budget ordinaire pour ce programme.

2. Appui aux opérations hors Siège

TABLEAU 7.23 .- ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## A. - COUTS DIRECTS

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents (New York)	-	2 188,0	196,2	210,2	2 594,4	2 594,4
Postes permanents (Genève)	-	1 653,2	(328,2)	1,5	1 326,5	1 326,5
Dépenses communes de personnel (New York)	-	703,0	63,0	65,7	831,7	831,7
Dépenses communes de personnel (Genève)	-	427,8	(85,0)	0,6	343,4	343,4
Frais de voyage du personnel	-	29,9	-	0,5	30,4	30,4
<b>Total</b>	-	5 001,9	(154,0)	278,5	5 126,4	5 126,4

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
5 001,9	(154,0)	-	-	(154,0)	(3,0) %

2. Appui aux opérations hors Siège

TABLEAU 7.23(suite)

2) *Fonds extra-budgetaires*

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
<b>a) Services fonctionnels et administratifs</b>		
Remboursement de l'appui aux activités de coopération technique (PNUD) :		
Traitements (New York)	2 759,4	3 370,1
Dépenses communes de personnel (New York)	1 158,9	1 423,8
Traitements (Genève)	-	382,2
Dépenses communes de personnel (Genève)	-	136,9
Frais de voyage du personnel (Genève)	-	80,0
Remboursement de l'appui aux activités de coopération technique (PNUD) :		
Compte de l'ONU :		
Traitements (New York)	90,9	102,1
Dépenses communes de personnel (New York)	38,2	42,9
Traitements (Genève)	267,9	301,0
Dépenses communes de personnel (Genève)	95,8	107,7
<b>Total a)</b>	<b>4 411,1</b>	<b>5 946,7</b>
<b>b) Projets opérationnels</b>		
<b>Total b)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total, a) et b)</b>	<b>4 411,1</b>	<b>5 946,7</b>

<b>Total, coûts directs</b>	<b>11 073,1</b>
-----------------------------	-----------------

TABLEAU 7.24 - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Appui aux opérations hors Siège (New York et Genève)

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Directeur (D-2)	-	-	-	1	-	1
Administrateur général (D-1)	1	1	3	4	4	5
Administrateur hors classe (P-5)	5	5	2	3	7	8
Administrateur de 1 <sup>re</sup> classe (P-4)	12	12	12	13	24	25
Administrateur de 2 <sup>e</sup> classe (P-3)	2	2	8	8	10	10
Administrateur adjoint de 1 <sup>re</sup> ou de 2 <sup>e</sup> classe (P-2/1)	4	4	3	3	7	7
Total	24	24	28	32	52	56
<i>Agents des services généraux</i>						
1 <sup>re</sup> classe	7	7	17	17	24	24
Autres classes	58	58	44	47	102	105
Total	65	65	61	64	126	129
<b>TOTAL GENERAL</b>	89	89	89	96	178	185

## 3. Administration et services communs

TABLEAU 7.25. - ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

## A. - COUTS DIRECTS

## 1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	-	613,8	-	53,5	667,3	667,3
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	-	152,0	(81,4)	7,2	77,8	77,8
Heures supplémentaires et sursalaires de nuit	-	6,1	14,6	2,1	22,8	22,8
Dépenses communes de personnel	-	196,6	-	17,2	213,8	213,8
Frais de voyage du personnel	-	4,6	-	0,5	5,1	5,1
Imprimerie et reliure	-	67,0	-	6,8	73,8	73,8
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	-	1,0	-	0,1	1,1	1,1
Services divers	-	-	1,0	0,1	1,1	1,1
<b>Total</b>	-	1 041,1	(65,8)	87,5	1 062,8	1 062,8

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1979)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1978-1979	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1) %
	(2) Montant effectif	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 041,1	(65,8)	-	-	(65,8)	(6,3) %

TABLEAU 7.25 (suite)

## 2) Fonds extra-budgétaires

	1978-1979 Montant estimatif des dépenses	1980-1981 Montant estimatif des dépenses
<b>a) Services fonctionnels et administratifs</b>		
Remboursement de l'appui aux activités de coopération technique :		
Personnel temporaire	48,9	105,9
Heures supplémentaires	24,4	21,9
Imprimerie	16,3	18,3
Location de matériel	74,6	83,8
Fournitures et accessoires	8,9	10,0
Mobilier et matériel	64,0	71,9
<b>Total a)</b>	<b>237,1</b>	<b>311,8</b>
<b>b) Projets opérationnels</b>		
<b>Total b)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total, a) et b)</b>	<b>237,1</b>	<b>311,8</b>

<b>Total, coûts directs</b>	<b>1 374,6</b>
-----------------------------	----------------

TABLEAU 7.26. - POSTES PERMANENTS NECESSAIRES

Programme : Administration et services communs

Catégories	Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		Total	
	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981	1978-1979	1980-1981
<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>						
Directeur (D-2)						
Administrateur général (D-1)	1	1	-	-	1	1
Administrateur hors classe (P-5)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 1 <sup>re</sup> classe (P-4)	1	1	-	-	1	1
Administrateur de 2 <sup>e</sup> classe (P-3)	-	-	-	-		
Administrateur adjoint de 1 <sup>re</sup> ou de 2 <sup>e</sup> classe (P-2/1)	1	1	-	-	1	1
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>4</b>
<i>Agents des services généraux</i>						
1 <sup>re</sup> classe	6	6	-	-	6	6
Autres classes	7	7	-	-	7	7
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>13</b>	<b>13</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>17</b>	<b>17</b>

## 2. APPUI AUX OPERATIONS HORS SIEGE

7.30 Ce programme qui est financé à la fois par des crédits inscrits au budget ordinaire et par des fonds extrabudgétaires fournit des services communs pour toutes les activités opérationnelles (recrutement d'experts, affectation de boursiers et organisation de programmes de formation, services administratifs, achat de fournitures et de matériel et traitement des rapports). Il comprend six sous-programmes qui sont exposés ci-après.

### Recrutement

7.31 Cette fonction est exercée par le Service de recrutement pour l'assistance technique à New York et à Genève. Ce service a pour tâche principale de fournir des services de recrutement à l'échelle mondiale. L'essentiel des activités du service sont exécutées au Siège par des équipes de recrutement, qui se composent chacune d'un fonctionnaire chargé du recrutement, d'un commis aux nominations et d'un(e) secrétaire.

7.32 Deux fonctionnaires chargés du recrutement sont affectés aux bureaux régionaux de Kuala Lumpur et de Lima, pour permettre de recruter davantage d'experts de pays en développement.

7.33 Le Service continuera à organiser des réunions de services nationaux de recrutement. Une réunion s'est tenue à Lomé en 1976 et une autre à Genève en 1979, avec la participation de plus de 80 délégations.

7.34 En 1980-1981, le Service de Genève exercera les mêmes fonctions que celui de New-York, en ce sens qu'il s'occupera du recrutement en Europe et qu'il s'efforcera de rechercher et de recruter en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, les meilleurs experts disponibles pour les activités et projets de coopération technique.

### Services administratifs

7.35 Cette fonction est exercée par la Section administrative. Cette section a pour tâche principale de fournir des services d'administration du personnel aux agents engagés au titre de projets. Elle s'occupe à cet égard de tous les aspects de l'administration du personnel, qu'il s'agisse d'établir les documents d'engagement de dépenses, de recevoir et d'examiner les demandes de remboursement des experts et de répondre à toutes les questions qu'ils peuvent poser au sujet des montants, avantages etc. auxquels ils ont droit.

7.36 La Section administrative comprend un groupe du matériel qui fournit les services suivants pour les projets : il établit les documents d'engagement de dépenses en ce qui concerne le matériel, les marchés, le transport de marchandises et l'assurance (y compris les achats effectués hors Siège), tient les dossiers nécessaires pour tous les véhicules, donne suite aux demandes concernant l'assurance-responsabilité, soumet tous les cas de pertes, de destruction ou de transfert de matériel au Comité de contrôle du matériel et tient les dossiers de tous les marchés de matériel et de fournitures.

### Bourses de perfectionnement

7.37 C'est la Section des bourses de perfectionnement qui place les titulaires des bourses de perfectionnement financées par des fonds alloués aux projets et qui leur fournit les services nécessaires. Cette Section centralise et examine toutes les candidatures présentées pour l'octroi de bourses. Elle participe à l'examen des candidatures et à l'attribution des bourses de perfectionnement et donne des conseils pour la formulation des divers programmes de formation. Elle coordonne et applique les programmes de bourses gérés par le Département. En collaboration avec le Département des affaires politiques et des affaires du Conseil de sécurité et avec le Bureau du Commissaire pour la Namibie, elle s'occupe du programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe et des bourses d'étude financées par le Fonds des Nations Unies pour la Namibie. Elle s'occupe également du placement des boursiers en Amérique du Nord pour le compte de l'ONUDI, de la CNUCED et de l'OMCI. La Section de Genève s'occupe des bourses de perfectionnement attribuées en Europe et exerce toutes les fonctions énumérées ci-dessus dans le cas de la Section du Siège. Elle travaille en liaison étroite avec la Section du Siège, dont elle relève.

### Marchés et achats

7.38 Le soin de passer les marchés de services et d'acheter du matériel pour les projets de coopération technique incombe au Service des marchés et des achats. Ce service est chargé :

- a) D'acheter du matériel et des fournitures pour les projets;
- b) De négocier et de passer les marchés de services techniques professionnels qu'il est nécessaire de conclure pour les projets;
- c) D'établir des normes et des spécifications;
- d) De s'occuper de l'expédition et de la réception des marchandises.

### Rapports

7.39 Le Groupe des rapports assure le traitement des rapports établis à l'issue des activités de coopération technique du Département, et met au point des méthodes de stockage et de recherche des informations contenues dans ces rapports. Ce Groupe exerce quatre types d'activités :

- a) Gestion des publications
- b) Edition technique
- c) Préparation de la copie
- d) Documentation.

Le Groupe aide également les autres services du département à faire traduire, reproduire et distribuer leurs rapports et documents, y compris les documents destinés aux séminaires interrégionaux.

## Direction du programme

7.40 La direction et la coordination d'ensemble des fonctions et services que comprend ce programme sont assurées par le Directeur de la Division des opérations hors Siège.

### Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

#### Postes permanents

7.41 Aucun poste supplémentaire n'est demandé dans le budget ordinaire pour l'exercice biennal 1980-1981. Les postes suivants sont prévus au budget ordinaire : un poste d'administrateur général (D-1) pour le fonctionnaire chargé du Service de recrutement pour l'assistance technique (New York), un poste P-5 pour le chef du Service de recrutement pour l'assistance technique (Genève), un poste P-5 pour le chef de la Section des bourses de perfectionnement (New York) et un autre poste P-5 pour le chef de la Section des bourses de perfectionnement (Genève). En outre, deux autres postes P-5 sont prévus pour le Service des marchés et des achats. Dix-huit autres postes d'administrateur de classes inférieures sont également inscrits au budget ordinaire. Il est proposé que sur ces postes, deux postes P-4 et un poste P-3 soient transférés de Genève à New York en 1980-1981 et qu'en échange, un nombre égal de postes financés par des fonds extrabudgétaires soient transférés de New York à Genève.

#### Frais de voyage

7.42 Le crédit de 29 900 dollars demandé à ce titre au budget ordinaire ne permettrait de couvrir qu'une faible partie des frais de voyage des fonctionnaires de Genève qui doivent se déplacer pour avoir des entrevues avec des candidats en Europe et participer à des réunions avec les services nationaux de recrutement dans les pays européens et les pays voisins.

### 3. ADMINISTRATION ET SERVICES COMMUNS

7.43 Ce programme concerne le Service administratif du Département qui est chargé :

a) De préparer et de revoir le chapitre du projet de budget-programme concernant le Département, de gérer les crédits alloués au Département et les fonds extrabudgétaires (fonds général d'affectation spéciale) mis à sa disposition; il assure également la gestion centrale des crédits ou fonds alloués aux services communs au titre du personnel temporaire affecté à des tâches générales, des consultants, des heures supplémentaires et des frais de voyage du personnel en fonction des besoins des divisions;

b) D'administrer le personnel du Département (recrutement et administration du personnel).

## Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1979)

### Postes permanents

7.44 L'effectif permanent (administrateurs) du Service administratif comprendrait :

- a) Le Chef du Service administratif (D-1)
- b) Le Chef adjoint du Service administratif (P-5)
- c) Un fonctionnaire d'administration (personnel) (P-4)
- d) Un fonctionnaire d'administration (s'occupant des frais de voyage et d'autres tâches) (P-2)

### Personnel temporaire affecté à des tâches générales

7.45 Les ressources nécessaires à ce titre (70 600 dollars) permettraient de recruter du personnel temporaire pour les périodes de pointe ainsi que pour remplacer les fonctionnaires en congé de maladie de longue durée ou en congé de maternité dans le cas des 116 agents des services généraux du Département qui sont inscrits au budget ordinaire.

### Heures supplémentaires

7.46 Les ressources nécessaires à ce titre (20 700 dollars) permettraient de rémunérer les heures supplémentaires effectuées par les agents des services généraux du Département inscrits au budget ordinaire.

### Frais de voyage du personnel

7.47 Les ressources nécessaires (4 600 dollars) permettraient de couvrir le coût des voyages à faire au titre des tâches administratives pour l'ensemble du Département et pour assurer une coopération et une coordination plus étroites avec les commissions régionales et l'Office des Nations Unies à Genève.

### Imprimerie et reliure

7.48 Les ressources nécessaires (67 000 dollars), qui équivalent au montant réévalué de la base de ressources de 1978-1979, sont affectées à ce programme parce qu'il s'agit là d'un service commun et pour que le Département bénéficie des avantages de la gestion centralisée des ressources.

### Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous) et services divers

7.49 Les ressources nécessaires pour ces deux objets de dépenses (1 000 dollars pour chacun d'eux) équivalent au montant réévalué de la base de ressources de 1978-1979. Ces crédits doivent être gérés centralement dans le cadre de ce programme car il s'agit là l'un service commun.

APPENDICE

ANALYSE DES COUTS GLOBAUX PAR OBJET DE DEPENSE

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1978-1979	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1980-1981
		Réévaluation de la base de ressources de 1978-1979 (aux taux révisés de 1979)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1979)	Inflation en 1980 et 1981	Augmentation totale	
Postes permanents	9 014,1	(215,9)	(70,8)	668,2	381,5	9 395,6
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	148,1	3,9	(81,4)	7,2	(70,3)	77,8
Consultants	172,2	5,2	51,6	23,2	80,0	252,2
Heures supplémentaires	6,0	0,1	14,6	2,1	16,8	22,8
Groupe spéciaux d'experts	73,0	2,4	105,0	18,5	125,9	198,9
Dépenses communes de personnel :						
Indemnité de représentation	16,4	-	1,2	-	1,2	17,6
Autres dépenses communes de personnel	2 782,6	(63,0)	(2,4)	211,5	146,1	2 928,7
Frais de voyage du personnel	180,2	5,4	(56,0)	10,8	(39,8)	140,4
Imprimerie	65,5	1,5	-	6,8	8,3	73,8
Dépenses de représentation (D-1 et au-dessous)	1,0	-	-	0,1	1,1	1,1
Divers	-	-	1	0,1	1,1	1,1
Mobilier et matériel	18,4	(18,4)	-	-	(18,4)	-
<b>Total</b>	<b>12 477,5</b>	<b>(278,8)</b>	<b>(37,2)</b>	<b>948,5</b>	<b>632,5</b>	<b>1 311,0</b>